

L'un des Centres du PEN International  
 Organisation mondiale d'Écrivains accréditée auprès de l'UNESCO

**99, rue Olivier de Serres – 75015 PARIS**  
 Courriel : [français.penclub@neuf.fr](mailto:français.penclub@neuf.fr) - <http://www.penclub.fr/>

## **La lettre d'information du PEN club français**

**N°13 : DÉCEMBRE 2018**

### *Sommaire*

|   |    |
|---|----|
| <i>Éditorial : Regard entre soi et monde par David FERRÉ</i>  | 2  |
| <i>Au PEN Club français, ça déménage – Dernière visite, par Colette KLEIN</i>   | 4  |
| <i>La censure en question – Emmanuel PIERRAT (Le Soir du 19/12/2018)</i>  | 5  |
| <i>Des nouvelles du PEN International</i>   | 8  |
| <i>Le Comité des Écrivains en danger, par Andréas BECKER</i>  | 19 |
| <i>Les événements passés : Salon du livre de Montreuil / 1er Salon de la Poésie et de la Mélodie Française – Salle Gaveau / Soirée El JANABI / Tambour Battant invite le PEN Club / Le Prix Roger CAILLOIS / Le Prix de la Critique littéraire / L'Assemblée générale du PEN Club français.</i> | 23 |
| <i>La présence du PEN Club français en province : Lancement du N°3 de la revue A Littérature-Action – Limoges</i>   | 47 |
| <i>Les événements à venir le 10 janvier 2019 La liberté d'expression à l'épreuve du monde</i>   | 50 |
| <i>Les publications des membres</i>   | 51 |
| <i>Une année qui s'annonce prometteuse</i>  | 54 |
| <i>Une information de la S.G.D.L.</i>   | 56 |

# ÉDITORIAL

## *Regard*

### *Entre soi et monde*

David Ferré \*



Une joie que celle d'écrire ces quelques lignes pour ouvrir le bal de l'année, et ce tout en observant ce qui semble nous caractériser aujourd'hui. Une joie et comme souvent, une inquiétude que celle d'être lu.

En effet, et en écho avec les précédents éditoriaux de notre riche lettre mensuelle, le P.E.N. club français est un vallon contre la terreur, contre l'ignorance et l'indifférence. Vallon qui se renouvelle avec un dynamisme incroyable, au point de changer d'adresse. Mais pas de cap. Le P.E.N. club français est plus que jamais actif dans la défense des libertés d'expression et de création, et plus que jamais est une association. Les multiples actions et événements en attestent, la mobilisation des membres du comité directeur également et il ne convient pas d'en dresser ici le bilan ni la liste. C'est le quotidien qui se vit au P.E.N. club français, et c'est lui qui constitue la marque la plus visible de notre labeur d'écrivains.

Séculaire ? Ce qui est certain, c'est qu'en un siècle (déjà nous préparons cet anniversaire) et ce sans jamais lâcher prise, notre association est devenue une communauté. Une communauté reliée à une autre, plus vaste mais pas moins concrète, qui livre bataille dans le monde entier, une communauté mondiale comme le mentionnait notre président Emmanuel Pierrat. Mais

aussi car c'est également au milieu d'une autre bataille, celles des mots et de leurs homonymes, celle de la solitude et de la collectivité, que nous nous débattons. J'y ai trouvé sans savoir que cela était sans doute une quête, des amies et des amis, des amitiés qui se construisent au gré des jours, et cela est sans prix, cela donne du sens à notre labeur.

Un engagement, cela veut dire des choix, car être ici suppose ne pas être là-bas, ou vice-versa. Nous écrivons dans l'espace littéraire, poétique, théâtral, nous traduisons, toutes langues confondues et tous genres confondus. Ce n'est pas rien puisqu'il s'agit de connaissances, de savoirs et de sensibilités multiples, à l'instar de cette galerie de portraits qu'arborent les murs de nos locaux. Mais peut-être est-ce cela qui est à l'œuvre depuis quelques mois : une forme de renouveau. Le cap est le même, les exigences et les présences de toutes et tous également mais ce qui se déplace, c'est la frontière avec le monde extérieur, la limite. Une porosité avec d'autres mondes. En effet, si nous demeurons une communauté associative, très concentrée sur son objet il est vrai - cette liberté de dire et d'exprimer dans le domaine littéraire et artistique - il n'en demeure pas moins vrai que c'est aussi dans un mouvement exogène que nos activités prennent place. Cette double tension fait du P.E.N. club français un lieu relativement unique, en pleine morphogénèse, de transformation et de stabilisation à la fois. Une utopie faite réalité où artistes et société font corps, ensemble. Car rendre visible nos activités, élargir notre communauté, répond davantage à un désir qu'à une nécessité. Ce désir est celui du partage. En effet, la visibilité à tout va de notre société contemporaine n'est pas notre adage mais semble être davantage le revers d'une notion essentielle à la société des femmes et de hommes : la trace, l'empreinte que chacun.e laisse ici ou là-bas, encore. Entre les deux, un voyage au cours duquel ce qui fait que nous pouvons encore nous penser comme des êtres en liberté, c'est que politique et poétique valent ensemble sans se tourner le dos. Que lutter pour ne jamais laisser autrui s'emparer de nos mots est un devoir, ces mots, cette musique de soi au monde et ces images qui nous construisent. Des regards. Une mosaïque de regards croisés, une fois et à l'infini.

*David Ferré, 01 janvier 2019*

\* **David Ferré** est poète et écrivain. Éditeur chez *Actualités Éditions* ([www.actualites-editions.com](http://www.actualites-editions.com)) Traducteur de l'espagnol (*free-lance*) Coordinateur comité hispanique - réseau européen Eurodram (<http://eurodram.org/>) Membre du comité directeur / chargé de mission pour les Littératures hispanophones, la traduction et le théâtre - P.E.N Club français ([www.penclub.fr](http://www.penclub.fr))

- Intervenant-vacataire Telecom-ParisTech ([www.telecom-paristech.fr](http://www.telecom-paristech.fr))

- Intervenant-vacataire ENSAAMA - Olivier de Serres ([www.ensaama.fr](http://www.ensaama.fr))

- Intervenant-vacataire ENSAD ([www.ensad.fr](http://www.ensad.fr))

## Au PEN Club français ça déménage !

### Dernière visite

*par Colette KLEIN*

Ce n'est pas sans émotion que j'ai tiré pour la dernière fois la porte de ce lieu qui fut notre siège social depuis plusieurs décennies, mais aussi et surtout le haut lieu de rencontres où quantités d'écrivains se sont succédés : je ne les citerai pas... Qu'on ne m'accuse pas de négliger les plus importants, les plus brillants, les plus résistants ou les plus inspirés !

Fenêtre refermée sur le chevet de l'église.

Je croyais que le murmure des livres s'éteindrait, que les voix et les visages s'effaceraient. C'était oublier le pouvoir de la mémoire et celui de la création. Une envolée sonore accompagnait les cloches de Saint-Gervais, embrasement plus que jamais impérissable, une envolée de mots qui, à peine audible ne pouvait pourtant faire taire les révoltes, les récits, les poèmes qui avaient été prononcés là, chargés d'espoir et de passion.



J'ai su, à cet instant-là, que personne ne pourrait faire mourir ces voix et qu'elles demeurent, quelque part ; j'ai su que le lieu importe peu... Les mots qui peuvent nous sauver sont éternels.

Les mots, je les ai retrouvés dans notre nouveau refuge, encore discrets mais glissés entre les livres et aspirant à revivre.

Venez les délivrer du charme qui les a endormis. C'est au : 99 rue Olivier de Serres 75015 Paris.

Venez les écouter.

**Colette KLEIN**

## **LA CENSURE EN QUESTION**

### *Plutôt que de traiter un problème, notre société préfère le cacher*

*Entretien avec Emmanuel Pierrat – Président du PEN Club français*

**Le Soir, le 19 décembre 2018**

Dans ses deux derniers ouvrages, l'avocat français Emmanuel Pierrat s'alarme de la recrudescence de la censure. Pour Emmanuel Pierrat, la culture est aujourd'hui attaquée dans tous ses territoires : arts plastiques, littérature, cinéma, musique... Au nom des bonnes mœurs, de la lutte contre le racisme, la souffrance animale ou le cancer, au nom des femmes, de la santé, des ligues de vertu nouvelles et des citoyens manifestent, agissent, pétitionnent, pour interdire ceci, éradiquer cela, gommer telle page d'un livre, cacher tel tableau, envoyer tel film aux oubliettes...

Le juriste s'alarme de cette situation, qui assène d'incessants coups de boutoir à la liberté d'expression. Il estime qu'il est plus que temps d'analyser cette nouvelle morale et de la contrer, par des moyens qui concilient devoir de mémoire et droit des minorités, respect de l'égalité et amour de l'art et de la liberté. Il l'explique dans deux livres qui viennent de paraître : *Nouvelles morales, nouvelles censures* et *Le grand livre de la censure*. Emmanuel Pierrat était à Bruxelles lundi soir à l'invitation du Pen Club Belgique. Nous l'avons rencontré au Palais des Académies.

*Vous dites qu'aujourd'hui la censure est repartie de plus belle. Comment en est-on arrivé, dans cette ère dite de liberté, à racornir les ailes de la liberté d'expression ?*

Auparavant, la censure était aux mains des pouvoirs. Aujourd'hui, c'est moins le pouvoir qui s'en occupe que des groupes de pression. Dans les années 90, il s'agissait d'extrémistes, d'intégristes notamment religieux. Désormais c'est le camp du bien qui devient un groupe de pression : ceux qui luttent contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, le sexisme se sont mis à attaquer particulièrement la culture avec des méthodes qui sont renouvelées grâce aux réseaux sociaux, à Twitter, aux pétitions en ligne, en recourant parfois aussi à la manifestation violente, ce qui ne se traduisait pas avec autant de force et d'effroi auparavant.

*Comment en est-on arrivé là ?*

Parce que ces groupuscules rêvent d'un monde idéal, dans lequel il n'y aurait plus de racisme, de sexisme, plus rien, un monde aseptisé où on ne fume plus, où on ne boit plus, où

tous les personnages respectent le code de la route, etc. Un monde totalement utopiste. Faute d'arriver à faire ce monde, ils réclament à la culture de le proposer et de ne plus proposer d'autre modèle. Ils vont même jusqu'à faire le procès des auteurs, c'est-à-dire à juger une œuvre à l'aune de la vie de son auteur ou de son interprète. Et ça va de Kevin Spacey à Roman Polanski.

*Y a-t-il un remède pour contrer cette dérive ?*

Le temps de la réflexion. Mais le tweet en 240 caractères est le contraire de la pensée, du fond. L'éducation, c'est la clé de voûte de tout le système. Il faudrait aussi que le politique montre l'exemple. Quand mon propre président tweete au lieu de répondre sur le fond, on ne peut pas attendre des réflexions, on ne suscite que des réactions à la hauteur des tweets, emportées, racornies, réductrices. Je prône beaucoup les voies médianes dans ce livre. En France, au Musée du Quai Branly, se tient pour le moment l'expo *Peintures des lointains*, sur les colonies. Elle propose une voie médiane. Là où un tableau d'Emile Bernard s'appelait *La négresse*, on lui garde l'ancien titre mais on lui ajoute un nouveau titre, *Femme noire*. C'est une bonne articulation : on ne cache pas, on n'efface pas l'histoire, on ne change pas et on propose une lecture en plus. Il ne faut interdire ni Harper Lee (*Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur*) ni Mark Twain, qui utilisent le mot « nègre » : ces livres peuvent exister, mais il y a peut-être besoin d'une préface pour expliquer qui sont les personnages qui s'expriment ainsi, dans quel contexte, à quelle époque. Tout est une question d'explication.

*Comme les rééditions de Céline et Rebatet ?*

Ni Céline ni Rebatet ne sont justifiables, excusables mais ils sont explicables. Il vaut mieux rééditer Céline aujourd'hui avec un appareil critique intelligent plutôt que de le laisser demain matin dans le domaine public, publié par des néonazis. Il vaut mieux sortir une édition commentée et intelligente de *Mein Kampf* qui dira que c'est le pire livre que l'humanité ait pu inventer plutôt que de laisser les néonazis le publier tel quel.

*Comme pour Hergé et Tintin au Congo ?*

Il vaut mieux en effet préfacier et expliquer *Tintin au Congo* que l'interdire, que l'expurger de l'œuvre de Hergé, qui avait déjà lui-même édulcoré de son vivant, lors des nombreuses rééditions de l'album. Ou alors on se met à tout expurger. Plus une BD, plus un livre ne tiendra la route. A ce rythme-là, on peut vider toutes nos bibliothèques.

Il y a 50 ans, on clamait « Il est interdit d'interdire ». Aujourd'hui, on réclame des interdictions pour le bien de la communauté. C'est paradoxal.

Chaque fois qu'elle rencontre une difficulté, notre société est désormais incapable de réfléchir ou d'appréhender le mal par la racine, c'est-à-dire par l'éducation. Elle préfère la facilité qu'est la censure. Plutôt que de traiter un problème, elle préfère le cacher. Le travers de notre société, c'est de passer par l'interdit, qui est facile, rapide, électoralement démagogique plutôt que par la réflexion et par un traitement intelligent.

*Nos politiques sont-ils responsables de cet état ?*

Ils sont coresponsables. Parce qu'ils donnent un mouvement général à la foule, qui va vers l'opprobre et l'anathème. Ce fut le cas de la ministre des Droits de la femme Marlène Schiappa. En deux lignes, elle a dit que Bertrand Cantat ne pouvait pas chanter et que les films de Polanski ne pouvaient pas être montrés. C'est le mauvais exemple : elle est représentante du peuple, elle n'est pas au café du Commerce.

*C'est ça le problème : tout le monde parle de tout sans savoir ?*

Je suis très légaliste. Je crois beaucoup dans les pays démocratiques de l'Union européenne, il en reste quelques-uns. On ne doit pas interdire les comportements, les propos qui ne tombent pas sous le coup de la loi, voilà. On est aujourd'hui dans une espèce de grande confusion. Des gens s'indignent d'un spectacle ou d'une œuvre d'art qu'ils n'ont pas vus, jugent des livres sans jamais en lire, des œuvres d'art sans jamais aller au musée, un journal sans jamais en consulter.

*Quand on ne permet plus à Lucky Luke de fumer, quand on enlève la pipe de Tati, la cigarette de Malraux et Sartre, ça ne semble pas si grave, sauf que c'est symbolique.*

Ce n'est jamais très grave. Mais ça s'accumule et ça donne un climat général où plus rien n'est permis, où tout est réécrit, édulcoré, caviardé. Ce n'est pas grave avec Lucky Luke, parce qu'on n'a pas réécrit tous ses albums. C'est plus grave avec Sartre et Tati : on leur fait tomber la cigarette sur une affiche de la Bibliothèque nationale de France, la pipe sur une affiche de la Cinémathèque. On révisé donc l'histoire. On se dirige vers une société où seul un Amérindien peut parler des Amérindiens, un Noir des Noirs, un Blanc des Blancs, un handicapé d'un handicapé, etc. Il y a dix ans, on disait : décroisonnons. Aujourd'hui...

*S'agit-il d'une nouvelle morale ?*

Oui, parce que ce sont des idées anciennes présentées sous un jour nouveau. L'antiracisme, la paix entre les hommes, c'est formidable. Mais la nouvelle morale, c'est considérer que dans un monde culturel idéal, l'imaginaire, la littérature, la BD, le cinéma doivent être moralement irréprochables. Et ça, c'est vertigineux. Nous ne réussissons pas à vivre dans une société parfaite, alors on imagine que nos bibliothèques et nos cinémathèques doivent être une société parfaite.

JEAN-CLAUDE VANTROYEN

Emmanuel Pierrat est né en France en 1968, l'année de « Il est interdit d'interdire », ça crée sans doute une vocation de défenseur des droits de l'homme. Avocat au barreau de Paris, il est spécialisé dans le droit de la culture et les affaires de censure. Il est auteur de romans, de récits et d'ouvrages de référence sur le droit de l'édition, la liberté d'expression, le droit à l'image. Il est aussi président du Pen Club France.

## **DES NOUVELLES du PEN International**

### **TURQUIE**

#### **Turkey: Implement landmark European Court ruling and release Selahattin Demirtaş**

**PEN International, 20/12/18**

The Turkish authorities must abide by the European Court of Human Rights' ruling and immediately release Selahattin Demirtaş, PEN International said today, as the opposition politician and writer remains jailed despite the Court ordering his release a month ago.

Former co-chair of the pro-Kurdish Peoples' Democratic Party (HDP), Selahattin Demirtaş was arrested on 4 November 2016 on dubious terrorism charges. He has been held in pre-trial detention since then, running for the June 2018 presidential elections from his prison cell. He faces up to 142 years in prison if convicted.

On 20 November 2018, the European Court of Human Rights ruled that Turkey's repeated extensions of Selahattin Demirtaş' pre-trial detention pursued the purpose of 'stifling pluralism and limiting freedom of political debate'. For the first time in Turkey's history, the Court found Turkey in violation of Article 18 (limitation on use of restrictions on rights) of the European Convention of Human Rights, in conjunction with Article 5(3) of the Convention (right to be brought promptly before a judge) and called on the Turkish authorities to 'take all necessary measures to put an end to [Selahattin Demirtaş'] pre-trial detention.'

'As a member state of the Council of Europe, Turkey must respect its international obligations and fully implement judgments of the European Court of Human Rights. The Turkish authorities must immediately release Selahattin Demirtaş from his illegal pre-trial detention,' said Carles Torner, Executive Director of PEN International.

Following the Court's ruling, Selahattin Demirtaş' lawyers filed for his release. Under Article 46 of the European Convention of Human Rights, Turkey must abide by judgments of the European Court of Human Rights. Yet on 13 December 2018, the Ankara 19th High Criminal Court ordered the continuous detention of Selahattin Demirtaş on the grounds that the judgment was not final as it had not been pronounced by the Grand Chamber. The trial is set to resume on 23-25 January 2019.

In a separate case on 7 September 2018, Selahattin Demirtaş was sentenced to four years and eight months in prison for carrying out terrorist propaganda at a speech he gave in 2013. His sentence was upheld on appeal on 4 December 2018. PEN International is calling for his conviction to be quashed.

### **Additional information**

Selahattin Demirtaş has been held in pre-trial detention for over two years. He is accused of being a leading member of a terrorist organisation, of spreading terrorist propaganda, of praising crimes and criminals and of incitement of violence. The evidence against him consists largely of his political speeches and press statements and lacks any compelling evidence of criminal activity. Other HDP members of parliament face similar charges.

It is the first time the European Court of Human Rights finds Turkey in violation of Article 18 of the European Convention of Human Rights. In doing so, the Court ruled that Selahattin Demirtaş' continuous detention was politically motivated. It also found Turkey in violation of Article 5(3) (right to be brought promptly before a judge), Article 5 (4) (right to a speedy review of the lawfulness of detention) and Article 3 of Protocol No. 1 (right to free elections) of the European Convention of Human Rights.

While in prison Selahattin Demirtaş wrote a collection of short stories entitled *Seher* (Dawn), which instantly became a best-seller and was translated into scores of languages. His new book is due to be published shortly.

German PEN, PEN Mexico and PEN Català have elected Selahattin Demirtaş as an honorary member of their Centre.

### **Solidarity action**

Please send messages of solidarity to:

Selahattin Demirtaş

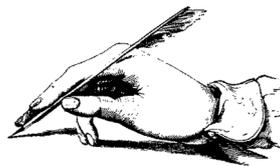
Edirne F Tipi CİK B1-38

EDİRNE

TURKEY

Please consider electing Selahattin Demirtaş as an honorary member of your Centre. Details of how to campaign for honorary members may be found in PEN International's Writers in Prison Committee Handbook.

*For further details contact Aurélie Dondo at PEN International, Koops Mill, 162-164 Abbey Street, London, SE1 2AN, UK Tel: +44 (0) 20 7405 0338 Fax +44 (0) 20 7405 0339 e-mail: [Aurelia.dondo@pen-international.org](mailto:Aurelia.dondo@pen-international.org)*



## TURQUIE

### Nedim Türfent

lundi 17 décembre 2018 - 9:33am

Nedim Türfent

*« Peu importe le prix ou les conséquences, nous ne ferons jamais de compromis sur les créations magiques de l'écriture et de la parole écrite. Nous tenons à réitérer notre gratitude envers les membres de PEN, qui se sont tenus à nos côtés sur cette voie. »* Nedim Türfent



Nedim Türfent

Le 15 décembre a marqué le premier anniversaire de la condamnation de Nedim Türfent, rédacteur en chef et journaliste, à une peine de huit ans et neuf mois d'emprisonnement sous de fausses accusations de terrorisme, à l'issue d'un procès inique au cours duquel de nombreux témoins ont affirmé avoir été torturés pour témoigner contre lui. Avant son arrestation, Nedim Türfent couvrait les opérations militaires turques dans le sud-est de la Turquie. Il a passé près de deux ans en isolement dans des conditions de détention effroyables. Sa condamnation a été confirmée en appel le 19 juin 2018 et ses avocats ont saisi la Cour constitutionnelle. Déterminé à continuer à écrire, Nedim Türfent a commencé à composer de la poésie en détention. PEN International considère que Nedim Türfent a été emprisonné uniquement pour avoir exercé

pacifiquement son droit à la liberté d'expression et demande sa libération immédiate et sans condition.

### **Lancez un appel – à partager sur Twitter, Facebook et autres réseaux sociaux**

- Demandez aux autorités turques de remettre en liberté immédiatement et sans condition Nedim Türfent ;
- Appelez les autorités turques à mettre fin aux poursuites et à la détention de journalistes sur la seule base du contenu de leurs écrits ou de leurs affiliations présumées, et à libérer immédiatement toutes les personnes emprisonnées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Envoyez vos appels au : Ministre de la Justice Abdulhamit Gül, Ministère de la Justice, Adalet Bakanlığı, 06659 Ankara, Turquie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Turquie dans votre pays. Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse suivante : <https://embassy.goabroad.com/embassies-of/turkey>.

Nous vous encourageons en outre à vous adresser à votre ministère des Affaires étrangères et à vos représentants diplomatiques en Turquie, leur demandant de faire valoir le cas de Nedim Türfent lors d'échanges bilatéraux.

### **Publicité**

Nous encourageons les membres de PEN à :

- Publier des articles et opinions dans votre presse nationale ou locale soulignant le cas de Nedim Türfent;
- Partager des informations sur Nedim Türfent et vos activités de campagne dans les médias sociaux ;
- Organiser des événements publics, des lectures de poésie et des manifestations ;
- Promouvoir les écrits de Nedim Türfent et traduire ses poèmes (voir extrait ci-dessous).

Merci de nous tenir au courant de vos activités et de nous envoyer des informations sur vos actions.

### **Solidarité**

En réponse à une lettre de solidarité envoyée plus tôt cette année par des groupes de défense de la liberté d'expression, y compris PEN International, Nedim Türfent a écrit :

*J'envoie mon affection et mes salutations les plus sincères à toutes les organisations et à tous les individus qui se mobilisent pour moi et qui poursuivent leurs efforts. Tant que vous ferez preuve de cette précieuse solidarité, je garderai toujours de l'espoir dans mon cœur.*

S'adressant à son avocat au début de ce mois, il a ajouté:

*Peu importe le prix ou les conséquences, nous ne ferons jamais de compromis sur les créations magiques de l'écriture et de la parole écrite. Nous tenons à réitérer notre gratitude envers les membres de PEN, qui se sont tenus à nos côtés sur cette voie. Nous allons créer de belles choses tout en continuant d'être ensemble. Les efforts de PEN nous rendent heureux, nous remontent le moral. Nous vous en sommes reconnaissants.*

Continuez d'envoyer des messages de solidarité en anglais, allemand, turc ou kurde à l'adresse suivante : Nedim Türfent, Van Yüksek Güvenlikli, Kapalı Ceza İnfaz Kurumu, Koğuş A53, Van, Turquie

Elisez Nedim Türfent comme membre honoraire de votre centre. Vous trouverez des informations détaillées sur la manière de faire campagne pour des membres honoraires dans le manuel du Comité des écrivains en prison de PEN International, disponible en anglais.

Nous encourageons également les centres à lui envoyer des livres et des magazines.

### **Complément d'information**

Nedim Türfent, rédacteur en chef et journaliste à l'agence de presse pro-kurde Dicle News Agency (DİHA), a été arrêté le 12 mai 2016 après avoir couvert des affrontements entre l'armée turque et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le sud-est de la Turquie, à majorité kurde. Il avait notamment reçu le prestigieux prix de journalisme Musa Anter pour son récit couvrant une opération militaire dans la ville kurde de Yüksekova, où un groupe de soldats aurait menotté et épinglé 50 villageois, face contre terre, criant des insultes telles que « vous serez témoin du pouvoir du Turc. »

Nedim Türfent a passé près de deux ans en isolement, au cours duquel il a été transféré dans de nombreuses prisons. Dans une lettre adressée aux journalistes turcs et datée du 8 mai 2017, il déclaré être détenu dans des conditions effroyables, dans une cellule de quatre mètres de long, où il était privé de télévision, radio, livres et journaux, et contraint de lire « le dos de boîtes de détergent » pour passer le temps. Selon l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus de l'ONU, l'isolement prolongé équivaut à la torture ou à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et ne doit être infligé en aucun cas.

Nedim Türfent a été officiellement inculpé d'« appartenance à une organisation terroriste » et de « propagande terroriste » 10 mois après son arrestation. Parmi les raisons énumérées dans

l'acte d'accusation figurent ses messages sur les réseaux sociaux, ses reportages et 20 témoignages dissimulés. La première audience s'est tenue à Hakkari le 14 juin 2017, à quelque 200 km de Van où il était détenu. Il s'est vu refuser le droit de comparaître physiquement devant le tribunal sept fois et a dû témoigner via le système de conférence judiciaire SEGBİS, faisant face à de graves problèmes de connexion et d'interprétation. Sur les 20 témoins appelés, 19 se sont rétractés, affirmant que leur témoignage avait été arraché sous la torture. En dépit de preuves aussi flagrantes d'atteinte au droit à un procès équitable, Nedim Türfent a été condamné à huit ans et neuf mois d'emprisonnement pour « appartenance à une organisation terroriste » et « propagande terroriste » le 15 décembre 2017.

Le 19 juin 2018, la cour d'appel régionale d'Erzurum a confirmé la condamnation de Nedim Türfent. Ses avocats ont saisi la Cour constitutionnelle turque le 3 septembre 2018. En attendant que la Cour se prononce, Nedim Türfent passe son temps à étudier le turc, l'anglais et l'allemand et à composer de la poésie.

### **La liberté d'expression en Turquie**

Le contexte de liberté d'expression en Turquie continue de se dégrader à une vitesse vertigineuse. Plus de 170 journalistes et écrivains sont en prison, faisant de la Turquie le pays qui emprisonne le plus grand nombre de journalistes. Plus de 190 organes de presse et maisons d'édition, dont DİHA, ont été fermés. Bien que la situation se soit considérablement détériorée depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, le cas de Nedim Türfent souligne l'importance des arrestations effectuées avant le coup d'État. La liberté d'expression en Turquie est attaquée depuis longtemps et 30 journalistes croupissaient derrière les barreaux avant juillet 2016.

La culture et la langue kurdes continuent d'être durement réprimées. La plupart des organes de presse kurdes ou pro-kurdes ont été fermés et des douzaines de leurs journalistes croupissent derrière les barreaux, dont la journaliste, peintre et poète Zehra Doğan. La reprise des violences depuis la fin du processus de paix entre les autorités turques et le PKK en juillet 2015 s'est soldée par des milliers de morts et de blessés. Des sites historiques et des bâtiments ont été détruits. Pendant ce temps-là, les autorités turques se sont mises à persécuter ceux appelant à la paix, dont « Les Universitaires pour la Paix », un groupe hétérogène ayant signé en janvier 2016 une déclaration appelant à la paix dans le sud-est de la Turquie. Certains de ses membres ont été condamnés pour diffusion de propagande terroriste, d'autres sont dans l'attente de leur procès.

### **Extrait de poésie**

Nedim Türfent a déclaré à ses avocats:

*J'essaie d'utiliser mon temps en prison et de rendre cette période aussi colorée et vivante que possible. Pour ce faire, je mets quelques mots ensemble.*

Voici un extrait de sa poésie, traduit en anglais :

*Your heart has become the earth  
 let it give elixir into the veins  
 bring fertility to the soil  
 from the springs behind the mountain Qaf.  
 let the benevolence of the crops  
 be the silver key to life.  
 let your heart soothe  
 the farmer  
 the peasant  
 the day laborer  
 the distressed  
 let it massage the broken wings of birds  
 with ointments  
 let it grant refuge  
 to the ants, working collectively, in solidarity  
 let heart fill with generosity  
 giving butterflies an extra day of life  
 let it be a lifeline  
 like the womb  
 let your heart be crystal clear  
 as clear as water  
 let it give life to the lifeless.*

Traduction de Barış Altıntaş, Media and Law Studies Association (MSLA). Publiée pour la première fois ici. Si vous souhaitez traduire la poésie de Nedim Türfent, veuillez contacter Aurelia.dondo@pen-international.org.

*Pour plus d'information veuillez contacter Aurélia Dondo à PEN International, Koops Mill, 162-164 Abbey Street, Londres, SE1 2AN, UK Tél.: +44 (0) 20 7405 0338, e-mail: Aurelia.dondo@pen-international.org*

## AZERBAIJAN

### Harassment of writer must end

PEN International, 19/12/18

The Azerbaijani **Azerbaijan:** authorities must stop their harassment of writer, poet and playwright Akram Aylisli, PEN International said today, as the renowned Azerbaijani author is once again prevented from attending an international literary event in Switzerland in January 2019. Eighty-one year old Akram Aylisli is facing up to three years in prison on trumped-up charges and is subjected to a travel ban.

Akram Aylisli was a popular writer in Azerbaijan until the publication in 2012 of his novel *Stone Dreams*, on the Armenian-Azerbaijani conflict, made him the target of the Azerbaijani authorities. He was detained on 30 March 2016 at Heydar Aliyev airport in Azerbaijan's capital Baku, as he attempted to travel to Italy where he was due to speak at a literary festival. He was subsequently accused of creating a public disturbance and assaulting a border official, which he denies.

Akram Aylisli was charged with hooliganism under Article 221.1 of Azerbaijan's Criminal Code on 6 April 2016. Charges were upgraded to resisting the authorities with violence under Article 315.1 of the Criminal Code on 22 April 2016. This came after he wrote a letter to Azerbaijan's President Ilham Aliyev, suggesting that it was absurd that a 78-year-old man could assault a young border control guard, and asking for charges against him to be dropped. Two and half years later, he is yet to be tried and he risks up to three years in prison if convicted.

*'This ludicrous case against Akram Aylisli has been ongoing for nearly three years. His persecution is another stark example of how the Azerbaijani authorities intimidate and harass critical voices. Justice delayed is justice denied. These farcical charges against him must be dropped immediately'* said **Carles Torner, Executive Director of PEN International.**

According to Akram Aylisli's lawyer, the alleged incident qualifies as a minor offence and as such, the preliminary investigation should have been concluded within nine months, in line with Article 218.10.2 of Azerbaijan's Code of Criminal Procedure.

Shortly after being detained, Akram Aylisli signed a document compelling him to remain in Baku, thereby subjecting to a local and international travel ban. Since then, he has been unable to attend scores of cultural and literary events and to promote his books, including his latest opus *Farewell, Aylis*, published in the US on 21 November 2018.

As part of the investigation, the Prosecutor General's office confiscated Akram Aylisli's identity documents, which prevents him from accessing health care services. According to his family, he is in poor health and in need of medical care.

*'Following reports that Akram Aylisli requires medical attention, we further call on Azerbaijan's authorities to immediately grant Akram Aylisli the medical care that he needs, including by allowing him to travel abroad to seek medical treatment'*, added Carles Torner.

**Additional information**

Akram Aylisli was one of Azerbaijan's most prominent writer, having been awarded the official title of People's Writer, as well as two of the highest state awards, the Shokrat and Istiglal medals.

Following the publication of his novel *Stone Dreams*, which tackled the issue of Azerbaijani-Armenian relations and included depictions of pogroms allegedly carried out by Azerbaijanis against Armenians in 1990, Akram Aylisli was stripped of his People's Writer title and his presidential pension. His books were burnt and a politician from a pro-government party offered a US\$13,000 reward to anyone who cut off one of his ears. His wife and son were both dismissed from their jobs. He was branded an apostate, expelled from the Union of Azerbaijani Writers while people organised rallies against him. His books were withdrawn from school curriculum and his plays were banned. At the same time, members of the Azerbaijani parliament discussed whether he should be expelled from Azerbaijan and his citizenship repealed, as well as whether he should undergo a DNA test to see if he is ethnically Armenian.

The persecution of critical voices in Azerbaijan continues unabated. The challenges they face are severe and frequent and include death threats, surveillance, politically-motivated arrests on spurious charges, extended pre-trial detentions and custodial sentences. Currently, dozens of journalists and activists are behind bars for exercising their right to free expression. There is a clear pattern of the Azerbaijani authorities using charges of drugs or firearms possession, 'hooliganism' or tax evasion to arrest and imprison writers and journalists who criticise the authorities. They continue to arbitrarily arrest individuals for engaging in dissent and release them as a mechanism of control. Released political prisoners are commonly unable to return to their previous work and political activities. Many have not had convictions quashed, are under surveillance, face travel bans and ongoing harassment.

Akram Aylisli was nominated for the Nobel Peace Prize in 2014.

*For further details contact Aurélie Dondo at PEN International, Koops Mill, 162-164 Abbey Street, London, SE1 2AN, UK Tel: +44 (0) 20 7405 0338 Fax +44 (0) 20 7405 0339 e-mail: [Aurelia.dondo@pen-international.org](mailto:Aurelia.dondo@pen-international.org)*

## Galal El-Behairy's sentence ratified

### 300 days since arrest



Dear all,

Hope you're well.

We have now received some news concerning Galal's case. On July 31<sup>st</sup> poet Galal El-Behairy was sentenced to 3 years in prison and 10 000 L.E. fine in the Military Court in Cairo, for insulting the military and spreading false news, because of his poetry.

**Now the sentence has been ratified**, which means that the lawyer could finally appeal, and he has now done that. After the ratification, Galal was relocated from Tora to **Wadi el-Natrun** prison in Alexandria. From there he travels to Cairo every 45 days because of the other case in the civilian court, to hear the decision concerning the advance of the case for the next 45 days period. So far nothing has happened with that case, and the group is still waiting imprisoned, for the process to start.

Tomorrow December 28<sup>th</sup> will be **300 days since Galal was arrested.**

In case you would like to support Galal on social media by posting something, I attached one pic (by me) from Finnish PEN 90 yo celebration in November 2018 in Helsinki, for all of us to use.

Galal wrote a **new poem** in prison, and we have shared it last week on Ramy's website:

<https://www.ramyessamvoice.com/news-posts/2018/12/20/new-poem>

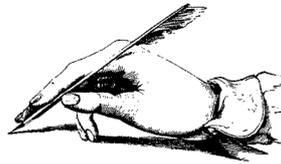
The poem is only in Arabic. Please share!

Don't hesitate to contact me in case you have any questions, or ideas for next steps.

Great big thanks from Helsinki to you all for your work and support, from both Ramy and I.

Best regards,

Sanni



# Le Comité des Écrivains en danger

## *Entre les Ans*

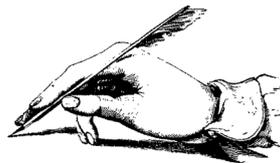
Par *Andréas Becker*

Une fois n'est pas coutume, je choisis une expression allemande comme titre de texte, *Entre les Ans*.

*Entre les Ans*, ça veut dire, entre Noël et Nouvel An, ça veut dire, ne plus être dans l'ancienne année et ne pas encore être dans la nouvelle, ça veut dire, être en dehors du temps, en dehors de l'avancement épuisant du temps, ça veut dire, à la recherche de soi-même, dans la solitude, dans le calme, dans la méditation et la réflexion ; ça veut dire des livres qu'on n'a pas lus dans l'année, des amis qu'on n'a plus revus, des balades qu'on n'a pas faites, et ce moment est empreint d'une certaine légèreté sérieuse.

Ce n'est pas tous les jours qu'on est là, en dehors, et pas dedans la sollicitude du quotidien, et l'on se sent un peu plus libre, un peu plus mélancolique aussi et c'est là qu'on regarde dans le rétroviseur et que l'on aperçoit déjà l'aube d'une nouvelle année et que l'on puise la force d'aller encore une fois vers l'autre, se battre encore une fois dans ce monde injuste, avec un sourire aux lèvres, c'est ça, *Entre les Ans*.

Devenir, en ce début d'année 2018, président du Comité des Ecrivains en Danger au sein du PEN Club Français fut d'abord un honneur, et tout de suite après une charge émotionnelle à laquelle je ne m'attendais pas et à laquelle je me n'étais nullement préparé. Les messages affluaient aussitôt dans mon ordinateur, les appels à l'aide, les messages de détresse ; et le tout premier, et comme en amour on garde sans doute le tout premier pour toujours en mémoire, fut Abduweli Ayup, un écrivain ouïghour, dont j'ignorais tout jusqu'à l'existence même de son peuple.





Abduweli Ayup

Comment faire face ? Prendre des informations, certes, Wikipédia et compagnie, mais comment croire en l'Internet, où trouver des sources fiables, et surtout, comment venir en aide ? À peine l'année commencée, des dizaines de questions se bouscuaient dans ma tête. Je me jetai dans la bataille, pris contact avec le comité de soutien d'Ayup, alertai le PEN International, regardai avec notre président, avec Emmanuel Pierrat, ce qui était faisable au niveau légal. Mais la principale difficulté demeurait : comment faire face ?

Comment faire face au nombre toujours croissant de cas, et que l'on ne voudrait pas appeler ça « des cas » puisque derrière chacun de ces « cas » se cache la souffrance d'un homme ou d'une femme, comment faire ? Il fallait prendre une décision radicale, une décision difficile : non, nous ne pouvons pas nous occuper des tous les « cas », de toutes les souffrances du monde, de tous les écrivains, poètes, journalistes, blogueurs poursuivis et persécutés par les tyrans toujours plus brutaux de la terre entière.

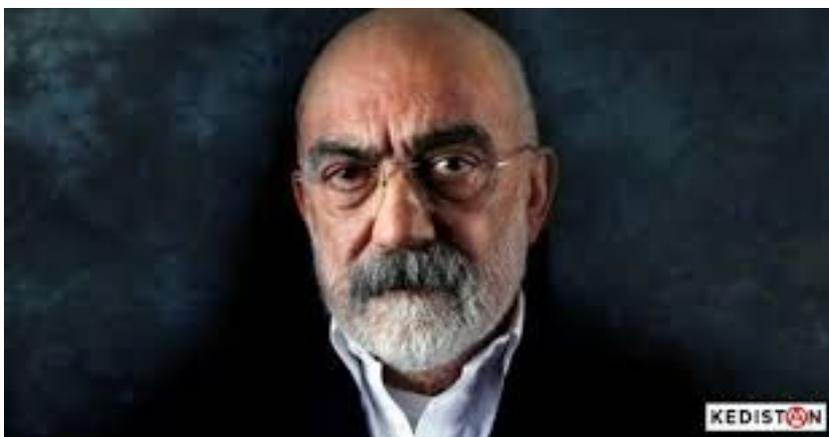
Personne ne peut être le sauveur universel. Mais comment faire dès lors ? Ce fut impitoyable : il fallait laisser des messages de côté, ne pas répondre, ou répondre au service minimum, publier les « cas » sur Facebook, certes, mais ça veut dire quoi, au juste, publier sur Facebook ? Se laver les mains ? Créer un alibi ? Ou réellement intervenir dans le débat public ? Je ne sais toujours pas.



Caruana Galizia

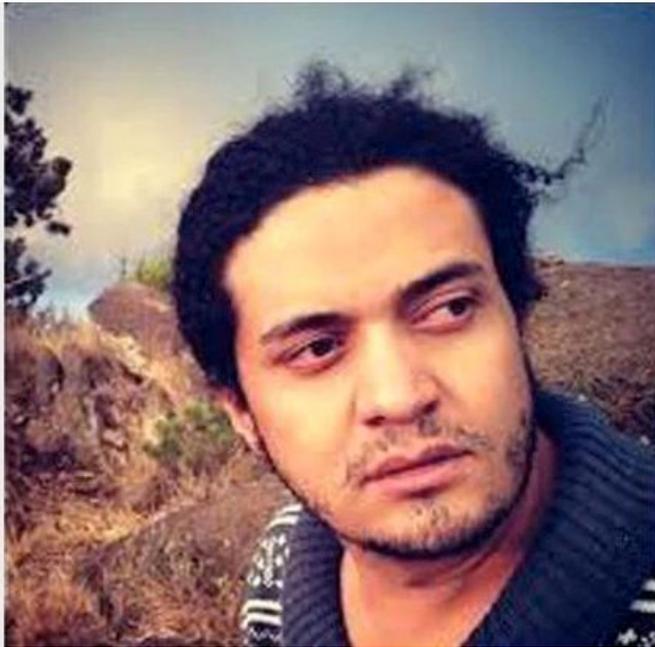
Les questions ne m'ont pas quitté, les doutes n'ont plus. Mais nous avons avancé, ensemble au PEN Club, avec l'aide et le soutien de notre président. Et nous avons pu vivre notre premier succès, et il me semble ô combien justifié d'utiliser ce mot, parce qu'après tant de doutes et d'angoisses, nous avons aussi le droit de nous réjouir. Adama Diané fut sauvé de l'expulsion et comme il nous l'a dit plus tard avec des mots si forts, du suicide.

Et nous avons pu publier une tribune dans *Libération* pour Ahmet Altan, et nous avons pu nous réjouir de la libération de son frère Mehmet. Nous n'avons pas oublié la journaliste maltaise Caruana Galizia, nous n'avons pas non plus oublié les difficultés de nos collègues français qui se voient confrontés à ce que l'on pourrait appeler « la censure économique », nous leur avons consacré un long moment de réflexion que nous allons poursuivre.



Ahmet Altan

Mais dans cette année, j'ai vécu aussi des moments de solitude. *Entre les Ans*, ça veut dire ça aussi, repenser à ce qui n'a pas réussi. J'ai voulu monter une « action » en faveur d'Ashraf Fayad « Prenons des coups de fouets ». Une opposition vive s'est alors formée, une opposition que j'ai toujours autant de peine à comprendre mais qu'il fallait entendre aussi. Le PEN Club doit être le premier exemple d'association de liberté d'expression. Malheureusement, nos divagations n'ont pas aidé Ashraf Fayad qui est toujours en prison et qui prend toujours des coups de fouet. Nous devons bientôt prendre une décision, et la porter ensuite d'une voix commune.



Ashraf Fayad

Cette nouvelle année 2019 nous apporte des nouvelles des Ouïghours. La situation là-bas est loin de s'améliorer, au contraire, la tyrannie s'exerce toujours plus brutalement. Nous allons donc consacrer une partie de l'après-midi du 10 janvier en commémoration aux attentats de 2015 à cette question.

Que ce soient ces « cas »-là qui reviennent prioritaires en ce mois de janvier, comme cela a été le cas en 2018, j'en tire deux conclusions : les luttes doivent continuer, elles ne sont jamais gagnées, mais nous, au PEN Club, nous ne les abandonnerons pas.

En ce sens, je nous souhaite une année riche en débats, en échanges et en luttes communes.

Andréas Becker  
Président du Comité des Écrivains en Danger

## LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

### Du 28 novembre au 3 décembre 2018 - Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

Emmanuel Pierrat , Président du PEN Club français a animé la table-ronde sur la liberté d'expression dans la littérature jeunesse, organisée par le PEN club français au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil , aux côtés des écrivains Linda Maria Baros, David Ferré et Fulvio Caccia, engagés dans la défense des droits de tous, des livres et de la liberté.





*Linda Maria BAROS – Fulvio CACCIA – Emmanuel PIERRAT – David FERRÉ*

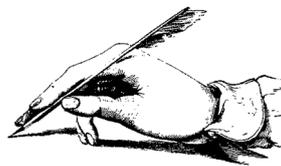
### **16h-17h Table ronde : La liberté d'expression**

Des livres illustrés pour enfants, comme *Tous à poil !* ou *On a chopé la puberté*, pour ne prendre que ces deux exemples, font aujourd'hui l'objet de véritables autodafés médiatiques. À la manœuvre, des ligues de vertu qui, tout en affirmant défendre les enfants, s'efforcent de limiter les évocations publiques de la sexualité au nom des « bonnes mœurs ». Combattre cette répression morale qui entraîne une censure manifeste est naturellement indispensable. Néanmoins, il est également nécessaire de chercher des voies de dialogue et de développer des appareils pédagogiques et critiques repensés.

*Avec Emmanuel Pierrat, écrivain et avocat, président du PEN Club français ; Linda Maria Baros, poète et traductrice ; Fulvio Caccia, écrivain ; David Ferré, traducteur ; Jean-Noël Cordier, écrivain ; Christophe Honoré, écrivain, réalisateur et metteur en scène (sous réserve)*

## **TABLE RONDE : LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Avec Emmanuel Pierrat, écrivain et avocat,  
*président du **PEN CLUB FRANÇAIS*** ; Linda Maria  
Baros, poète et traductrice ; Fulvio Caccia,  
écrivain ; David Ferré, traducteur ; Jean-Noël  
Cordier, écrivain ; Christophe Honoré, écri-  
vain, réalisateur et metteur en scène (sous ré-  
serve



## **Le 2 décembre 2018 – 1<sup>er</sup> salon de la Poésie et de la Mélodie Française**

Nous avons été très heureux de participer à la création du 1er Salon des poètes et de la mélodie française en partenariat avec Hugues Reiner et Joachim Bresson ainsi que l'Académie Mallarmé et le PEN Club français.

Cette belle soirée du 2 décembre à la Salle Gaveau fut aussi l'occasion de rendre un bel hommage à Georges-Emmanuel Clancier qui nous a quitté à l'âge de 104 ans en juillet dernier. Charles Gonzales y a lu admirablement des poèmes extraits de AU SECRET DE LA SOURCE ET DE LA Foudre.

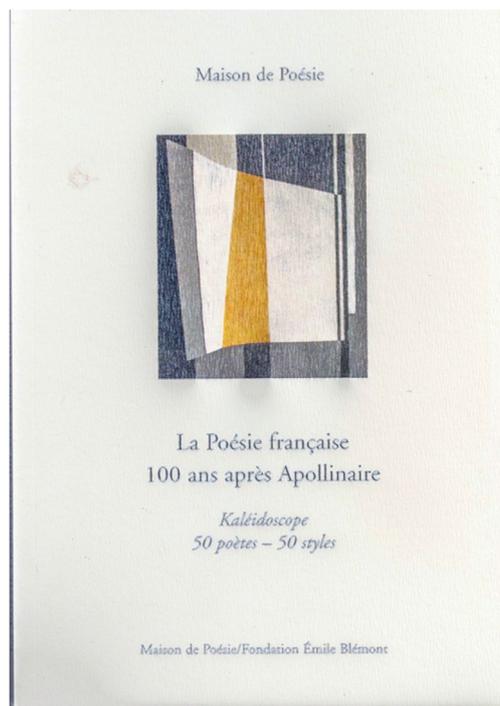
### **FÊTE POÉTIQUE ET MUSICALE**

*Par Sylvestre Clancier – Président d'Honneur du PEN Club français.*



*Salle GAVEAU – Paris*

Ce dimanche 2 décembre 2018, grâce à l'initiative de Sylvestre CLANCIER, s'est déroulée, à la salle Gaveau à Paris, une fête conjointe de la poésie et de la musique : *Premier salon des poètes et de la Mélodie française*. Fête sous le patronage de la « Maison de Poésie », de « l'Académie Mallarmé » et du « Pen club » français. Ce fut l'occasion, notamment, d'entendre le pianiste Hugues Reiner et le ténor Joachim Bresson ... et de rendre un hommage au grand poète Georges Emmanuel Clancier. Et aussi de mettre en avant la poésie contemporaine grâce aux lectures de Charles Gonzales et à la parution de l'anthologie « La poésie française, 100 ans après Apollinaire » - Kaléidoscope - 50 poètes - 50 styles » que voici :



Forte participation à cette fête de la poésie et de la musique dont chacun se réjouit : 540 participants dont, au moins trois cents poètes présents. Cinquante publiés dans l'anthologie dont il aurait été impossible de donner lecture en un si bref laps de temps. Aussi Sylvestre Clancier a-t-il choisi de ne lire qu'un poème de trois poètes : Françoise Coulmin, Jean-Luc Despax et Jean Le Boël pour mieux marquer la diversité « kaléidoscopique » de cette anthologie.

**LA POÉSIE FRANÇAISE**  
**100 ANS APRÈS APOLLINAIRE**

*PRÉFACE*

En 2018, ce nouveau siècle, le 21<sup>ème</sup>, entre dans sa majorité. À la Maison de Poésie, il nous importait, un siècle après la mort prématurée d'Apollinaire, le 9 Novembre 1918, de faire le tour de la maison commune afin de recueillir et de faire connaître ce qui s'écrit aujourd'hui de façon libre, sincère et authentique en poésie.

Pour ce faire, les sept poètes qui constituent aujourd'hui le Conseil d'administration de la Maison de Poésie, fondée en 1928, après la mort, un an plus tôt, d'Émile Blémont, ami de Verlaine, ayant légué par voie testamentaire son hôtel particulier du 11 bis rue Ballu afin que la dite Maison de Poésie puisse s'y installer, ont décidé de faire réaliser cet état de la poésie française d'aujourd'hui par les poètes eux-mêmes et de façon progressive.

Le processus, assez simple en a été le suivant. Nous avons proposé à Françoise Coulmin, excellente poète dont nous aimons la poésie, et qui a déjà réalisé, depuis plus de vingt ans de belles anthologies de poésie chez de nombreux éditeurs, de figurer dans cette anthologie et d'en être, sous notre direction, le maître d'œuvre. Elle a alors demandé à chacun des sept poètes du Conseil, artisans avec elle de cette anthologie progressive, de sélectionner deux poètes, qui à leur tour ont eu à choisir deux autres poètes.

Ainsi avons-nous obtenu de façon progressive :  $1+7+14+28 = 50$  poètes, qui ont fourni chacun trois poèmes inédits. Un choix peu conformiste et plutôt représentatif du kaléidoscope de la poésie française d'aujourd'hui.

(...)

Nous envisageons d'ores et déjà d'établir pour notre centenaire, dans dix ans, une nouvelle anthologie de la poésie française, selon un principe progressif comparable à celui adopté ici.

Sylvestre Clancier  
président de la Maison de Poésie  
et de l'académie Mallarmé



*Emmanuel Pierrat et Sylvestre Clancier*



*Hugues Reiner (au piano) et Emmanuel Pierrat pendant son allocution*



## **Une lettre d'Hugues Reiner**



Chers Amis Poètes !

Je vous remercie très chaleureusement pour votre présence ce dimanche 2 décembre salle Gaveau - avec une intention particulière pour Sylvestre Clancier, avec moi dès l'origine de ce projet.

Vos messages m'ont vraiment touché.

Pour un premier événement c'était magique ! Nous avons tous l'énergie et le désir...

Il nous reste à construire ensemble cette belle relation qui s'inscrit en harmonie avec ce qui existe si bien déjà, que vive cette belle situation qui nous a fait nous rencontrer.

Nous ferons encore mieux car nous avons 1 an devant nous avant le 1er décembre 2019 à 17h ! disons plus que 363 jours quand même ....

À ce propos, vous pouvez déjà me dire si vous vous engagez à être là l'année prochaine...

Croyez-moi, je suis déjà en train de travailler sur tous les aspects pour que la fête soit entière pour tous :

- le salon sera ouvert jusqu'à 21h
- accueil à partir de 15h30
- 450 personnes dans le public en plus (amplifier le contact avec les médias)
- organiser des pré-événements

Je continue à vous lire aussi pour être digne de votre amitié et pour mon plaisir.

Rappel : le 1er décembre 2019, nous chanterons "l'hymne védique" poésie de Leconte de Lisle, musique d'Ernest Chausson, édition Eroica Music publications. Coût : 5 euros. C'est une partition fabuleuse. Lancez-vous !

En attendant, imaginons des répliques musicales et poétiques dans vos univers ! Vous pouvez compter sur moi.

N'hésitez pas à me contacter directement par tel ou mail ([huguesreiner@yahoo.fr](mailto:huguesreiner@yahoo.fr), 06.01.30.51.50).

Bien à vous,

Hugues Reiner





Cher(e)s ami(e)s poètes et ami(e)s de la poésie,  
donateurs et bienfaiteurs,

En cette fin d'année, nous venons au nom de la Maison de Poésie, vous souhaiter une fin d'année paisible et sereine dans un contexte difficile, des fêtes apaisantes et heureuses et une nouvelle année qui je l'espère sera pour vous féconde et créative.

Les nouvelles de notre fondation sont encourageantes. Nous venons de participer avec succès, le dimanche 2 décembre dernier, au lancement du premier Salon des poètes et de la mélodie française, à la Salle Gaveau. Un bel hommage y a été rendu au poète Georges-Emmanuel Clancier, décédé en juillet dernier à l'âge de 104 ans. Charles Gonzales a lu des poèmes extraits de son recueil paru en novembre chez Gallimard, *Au secret de la source et de la foudre*.

L'Anthologie *La Poésie française 100 ans après Apollinaire* que nous venons de réaliser et que vous pouvez vous procurer auprès de nous, si ce n'est déjà fait, y a été présentée et appréciée.

Nous avons décidé de soutenir le Prix du poème en prose Louis Guillaume et de participer avec les Amis de Louis Guillaume à sa dotation. Nous allons honorer prochainement ce Prix dans le jury duquel nos deux administratrices Claudine Bohi et Colette Klein viennent de rejoindre Sylvestre Clancier, notre président. Nous vous invitons à venir à la remise du Prix qui aura lieu le lundi 14 janvier 2019 à 18h à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, rue Pavée, dans le Marais et à inviter vos ami(e)s à y assister.

Nous envisageons de redonner vie à des prix que décerne depuis longtemps la Maison de Poésie (Grand Prix de Poésie, Prix Verlaine, Prix Rimbaud, Prix Louis Mandin). Ces prix se trouvent répertoriés, ainsi que la liste des lauréats, sur le site de la Maison de Poésie.

Il nous reste toutefois à lever une hypothèque. La SACD ne respectant pas l'arrêt de la Cour de Cassation qui nous a été favorable et qui a été confirmé par la Cour d'Appel cherche à rendre compliquée et onéreuse pour notre Maison des Poésie la récupération de nos locaux historiques du 11 bis rue Ballu, nous devons la poursuivre sur le fond. Nous finirons par gagner, mais cela est pénible et coûteux.

Nous avons plus que jamais besoin de votre aide et de votre solidarité.

Nous espérons que vous ferez un don à notre Fondation reconnue d'utilité publique, soit comme donateur à partir de 50 euros et plus, soit comme bienfaiteur à partir de 100 euros et plus.

**Libellez votre chèque à l'ordre de la Maison de Poésie / Fondation Émile Blémont et adressez le nous C/O la S.P.F. 16, rue Monsieur Le Prince 75006 Paris.**

Vous recevrez un bordereau notifiant votre don qui sera défiscalisable sur vos revenus de 2019 à hauteur de 66% pour l'I.S.R et dans le cadre éventuel vous concernant de l'I.F.I. à hauteur de 75% de la somme versée.

Détacher le coupon selon le pointillé et nous l'adresser dûment rempli avec votre don à l'ordre de la Maison de Poésie / Fondation Émile Blémont.

-----  
Nom et prénom:

Adresse:

Don en tant que **donateur**: 50€ 60€ 70€ 80€ 90€

Entourer le montant

et joindre le chèque correspondant

Don en tant que **bienfaiteur**: 100€ 300€ 500€ Autre: \_\_\_\_\_ €

Entourer le montant

et joindre le chèque correspondant

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaires de l'Anthologie à 15€ + 4,80€ pour le port  
soit: \_\_\_\_\_ €

Je joins un chèque de: \_\_\_\_\_ € correspondant à:

-----

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente année nouvelle.

Sylvestre Clancier

Jean Hautepierre

Président

Trésorier

**Sylvestre Clancier**

**Jean Hautepierre**

Les autres membres du Conseil d'administration:

Claudine Bohi, Colette Klein, Jean-Luc Moreau, Jean-Pierre Rousseau, Robert Vigneau et les nouveaux entrants en 2019: Françoise Coulmin et Jean Le Boël.

*La Maison de Poésie / Fondation Emile Blémont reconnue d'utilité publique*

*Siège social actuel: C/O S.P.F. 16, rue Monsieur le Prince 75006 Paris*

*Siège social historique: 11 bis rue Ballu 75009 Paris*

**Rencontre littéraire internationale**

**consacrée au Surréalisme arabe à Paris (1973-1975)**



# pen

CLUB FRANÇAIS

## INVITATION

**Le Mercredi 5 décembre 2018**

à 18h30 au PEN Club français

6, rue François Miron 75004 Paris

**Abdul Kader El Janabi et Marc Kober**

**Le désir libertaire**

Le surréalisme arabe à Paris

1973-1975

Soirée présentée et animée par Sylvestre CLANCIER

Président d'honneur du PEN Club français

Verre de l'amitié

**Rencontre littéraire internationale  
consacrée au Surréalisme arabe à Paris (1973-1975)  
à l'occasion de la publication aux éditions de l'Asymétrie de l'ensemble des  
publications parues dans la revue de ce groupe *Le Désir Libertaire* dont les textes ont été  
traduits de l'arabe et de l'anglais et réunis par Abdul Kader El Janabi.**

Le PEN Club français a honoré le principal protagoniste du mouvement et du groupe surréaliste arabe à Paris entre 1973 et 1975, le poète irakien, Abdul Kader El Janabi, avec la participation de Marc Kober éminent spécialiste et exégète des activités de ce groupe qui réalisa aussi des actions et des publications à Londres avant et après sa présence parisienne. Ont été également évoquées les publications et manifestations des éditions Arabie-sur-Seine qu'Abdul Kader El Janabi a réalisées par la suite après son installation permanente à Paris.

Lors de cette importante rencontre a été également présentée la belle anthologie des poèmes d'Abdul Kader El Janabi traduits de l'arabe par Antoine Jockey, anthologie récemment publiée aux éditions La Crypte, dans la collection « *moins les murs* » dirigée par Sandrine Ferrer, sous le titre *Un pays que je ne verrai jamais*. Des poèmes ont été lus par Sylvestre Clancier qui a écrit à propos de cette œuvre exceptionnelle :

« La poésie d'Abdul Kader El Janabi s'impose à nous avec la force mystérieuse et l'éclat de l'évidence. Les poèmes qui composent ce recueil parlent au poète que chaque lecteur recèle en

son jardin secret. Si les mots sont les restes d'une vie qui n'est plus, si le poème de l'appel et de la révolte qui seul pouvait changer l'homme en l'humain est mort avec Rimbaud depuis déjà un siècle, El Janabi ne désespère pas qu'en ce nouveau siècle notre enfance se réveille resplendissant et que les mots du poète lucide fassent advenir l'humain par-delà la souffrance. »

Né à Bagdad en 1944, Abdul Kader El Janabi a traduit en arabe Paul Celan, Joyce Mansour, William Carlos Williams, Blaise Cendrars et divers poètes internationaux. Il a réalisé pour le public arabe une anthologie de poèmes en prose français et établi une anthologie de la poésie arabe contemporaine, *Le poème arabe moderne* (Maisonneuve et Larose, 1999). Il a fondé plusieurs revues d'inspiration surréaliste, notamment *al-Raghba al-Ibahiyya* (*Le désir libertaire*), *An-Noqta* (*Le Point*) et *Faradis* (*Les paradis*), interdites dans les pays arabes pour leur approche critique des questions religieuses et sociales. On en comprend l'enjeu capital pour le PEN Club français champion de la défense de la liberté d'expression dans le monde et tout particulièrement en France depuis les terribles attentats notamment à Charlie Hebdo.

Abdul Kader El Janabi est l'un des rares poètes arabes à ouvrir un dialogue direct avec les poètes israéliens, en publiant avec Ronny Somek *Nés à Bagdad* (Stavit, 1998). Son récit *Horizon vertical* (Actes Sud, 1998) retrace son parcours à la frontière de diverses cultures. Il a édité en arabe une dizaine de livres sur la modernité occidentale dont *Une anthologie internationale du poème en prose* (Beyrouth, 2015) et *Lutte contre le culte du passé : les avant-gardes russes 1910-1930* (Le Caire, 2015). Il a dirigé *Arapoética*, revue de poésie internationale, et la collection *Petite bibliothèque arabe* (Paris-Méditerranée). Une première sélection de ses poèmes, *Reflet dans un miroir des sables*, avait été publiée en 2003 aux éditions L'Escampette avant la nouvelle et importante anthologie *Un pays que je ne verrai jamais* parue fin 2017 à La Crypte.



*Pendant la soirée...*

### **Abdul Kader El Janabi, l'anti-minaret rayonnant**

**(Présentation au Pen Club de Paris, le mercredi 5 décembre 2018)**

*Par Marc KOBER*

On peut définir la trajectoire d'Abdul Kader El Janabi en référence à quelques vers d'Ounsi El Hage, le grand poète libanais moderne, où il affirme : « ô femme, va au bout de ta beauté, de ta vertu/ sois le calice et le vin/ détruis et détruis encore/ que de ton feu jaillisse le sacré/ et la vérité du scandale/ que les chemins des écoles partent des forêts en folie/ Élargis les horizons/ Nos plaisirs, en élargissant les leurs/ Attendent que la terre nous contemple/ dans le vaste espace étonné de notre liberté. » (*La Messagère aux cheveux longs jusqu'aux sources et autres poèmes*, traduits par Abdul Kader El Janabi et Marie-Thérèse Huerta, Sindbad-Actes Sud, 2015).

Élargir nos horizons, c'est le propre de poètes et d'écrivains venus révéler notre propre pouvoir de subversion, « cosmopolites » par nature, « étrangers » (mais il n'y a pas d'étrangers en littérature) plus au fait de notre culture que nous-mêmes, ce sont ces hommes qui forment le sel et le ferment contemporains. Je pense à notre invité ce soir, Abdul Kader El Janabi, mais aussi à Sarane Alexandrian, né comme lui à Bagdad quelques décennies plus tôt, comme lui fervent admirateur d'André Breton et des surréalistes, ou à Georges Henein, l'égyptien du Caire et de Paris qui, le premier, tenta d'acclimater le surréalisme dans le monde arabe dès les années 30. En vain... mais pas entièrement, puisque El Janabi redécouvrit avec allégresse le précurseur de son désir : le surréalisme arabe, ce fut Georges Henein, mais sous des formes indirectes, et le surréalisme arabe sous une forme fracassante, ce fut Abdul Kader El Janabi. Ce dernier fut le premier « grand catalyseur du surréalisme » (Pierre Peuchmaurd) et le dernier sans doute dans les années 70 en France, ou plutôt en « Arabie-sur-Seine », du nom de ses éditions. Il crée un nouveau lieu sans lieu, une utopie qui rayonne. Il réactive entre autres « vestiges mythiques » (El Janabi) le surréalisme parisien et le projette de manière offensive, comme une attaque de grand style, en direction du monde arabe. Il oppose les horizons (et pas seulement celui du surréalisme) et il les élargit, comme le suggérait un vers d'Ounsi El Hage. Il invoque le rêve, l'imagination, la poésie et les pouvoirs ensorcelants du langage ; il exalte les plaisirs de l'amour et de l'ivresse d'un « horizon vertical » (titre de son récit autobiographique paru chez Actes-Sud en 1998), autre « signe ascendant » (André Breton). Il demande à la femme d'aller « au bout de (sa) beauté, de (sa) vertu », comme cette dissidente iranienne du XIX<sup>e</sup> siècle redécouverte par lui, Qorrat-Al-Aïn. Il appelle la destruction des mondes vermoulus, et tout d'abord – et c'est le mot d'ordre majeur de son groupe d'activistes-poètes-artistes en 1973 : « détruire la patrie arabe » ; « l'Islam brûle », reprenant exactement le slogan de *La Révolution surréaliste*, la revue la plus explosive du groupe dans les années 20 : « Fin de l'ère chrétienne ». Faisant jaillir « la vérité du scandale », se mettant à l'école de la folie, élargissant les plaisirs... créant « le vaste espace étonné de notre liberté », pour citer encore Ounsi El Hage. On pourrait être surpris de voir autant cité ce grand poète libanais, s'il n'était l'ami, celui que El Janabi traduisit, et le traduisant, retrouva ses propres mots et ses propres désirs. Ounsi El Hage qui réussit à introduire le surréalisme dans la pensée et dans la langue arabe.

En quoi Janabi élargit-il les horizons ? On l'a dit, il réactive d'anciens héritages, trouvant son aliment dans les courants de la pensée contemporaine et dans les années 60-70. Ce faisant, il attire notre attention sur leur valeur inestimable. Il participe à la revalorisation libre des acquis du surréalisme en particulier, s'associant à ce moment de redécouverte.

Comment procède-t-il ? Par une myriade de publications, de dépliants, de feuilles subversives, qui associent la référence et la citation. Et pour nombre d'entre elles, en arabe, en anglais ou en français. Je n'oublierai pas l'humour noir de ce papier plié qui faisait apparaître vers 1990 le visage de Saddam Hussein anamorphosé dans la hure d'un porc à partir de quatre autres dictateurs arabes.

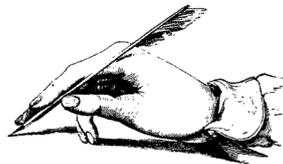
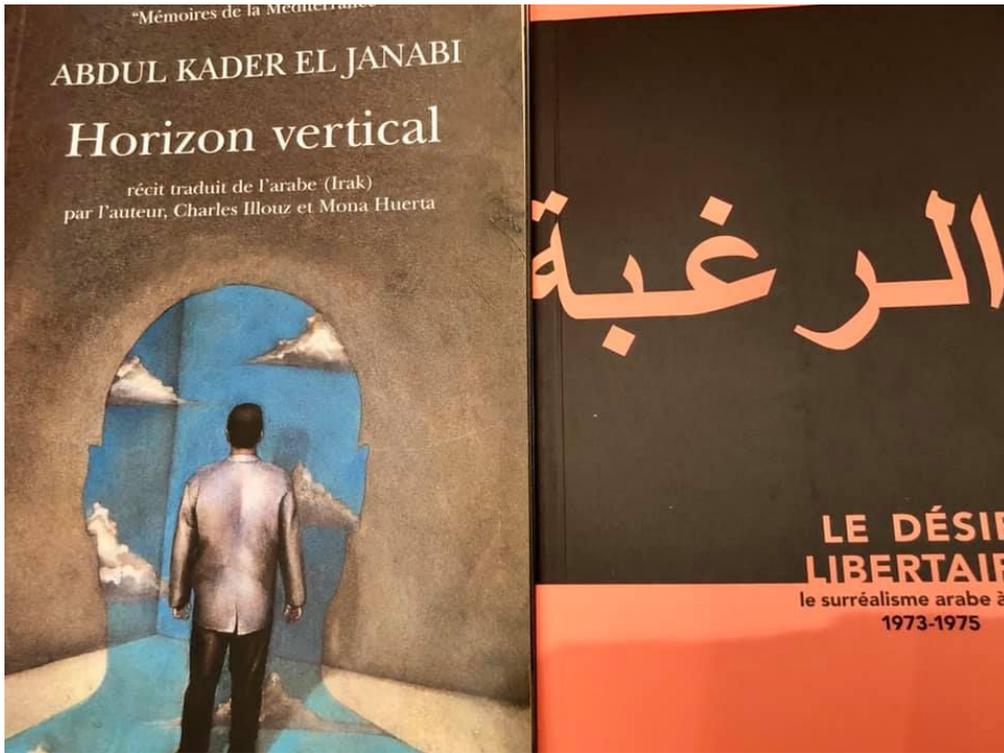
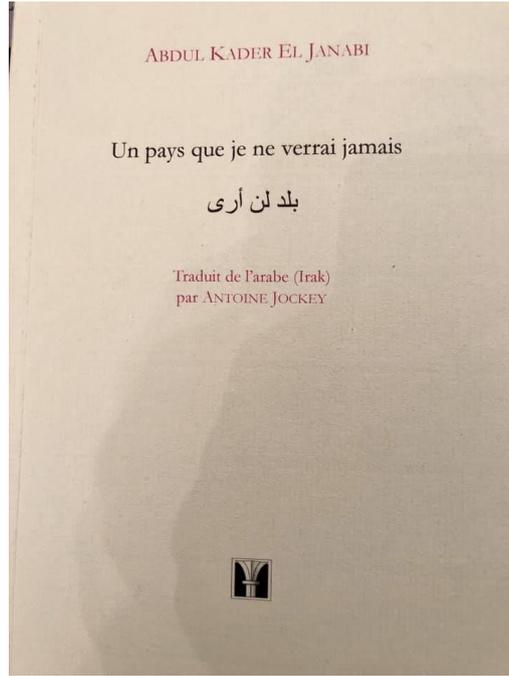
Cet homme a le don de créer sans moyens particuliers ni prétention une circulation de pensée et une résistance au réel.

Un autre élargissement de nos horizons fut de traduire, traduire inlassablement la poésie, mais aussi la pensée des uns pour l'offrir comme une arme émancipatrice aux autres. À cet égard, il est l'alter ego d'Antoine Jockey dans ce domaine, son traducteur mais aussi le traducteur d'un très grand nombre de poètes de langue arabe.

Le plus remarquable dans ses résolutions de longue haleine aura été de ne pas concevoir une poésie politique ou engagée, mais bien une poésie révolutionnaire en soi. Il maintient vivante la pensée d'un Benjamin Péret pour qui le militantisme politique le plus ardent n'a pas à se mélanger avec la création poétique, en soi révolutionnaire. C'est de la poésie elle-même, et du langage poussé jusqu'à ses dernières limites, que naîtra la vraie révolution. Et c'est au fond les opérations du langage, le mystère de la création poétique, qui le retiennent. D'où l'importance de la poésie dans sa vie et dans les publications du *Désir Libertaire* dont l'anthologie quintessenciée vient de paraître. C'est du langage lui-même, et en particulier de la langue arabe classique, coranique, que naît la révolution qui, seule, conduit à l'espace de liberté. D'où encore sa proximité et son affection pour les poètes purs, comme Ounsi El Hage, Elie-Charles Flamand, Paul Celan...

Il faut rendre un juste hommage à Abdul Kader El Janabi pour l'étendue de ses dons poétiques et pour l'importance de son travail inlassable pour plus de liberté dans l'esprit des hommes.

Marc Kober



## Le PEN Club français invité à TAMBOUR BATTANT

**Le 7 décembre**



*Antoine SPIRE*

**Tambour Battant** est une émission présentée par Antoine Spire avec deux co-animateurs : Patrick Tudoret et Marie-Christine Weiner.

Ils vous font découvrir des auteurs et des ouvrages différemment grâce à leurs invités, ainsi que des chroniques littéraires.

Ce programme aborde des questions sociales, philosophiques, scientifiques, historiques, littéraires ou artistiques.

Un thème principal rythme l'émission.



*Patrick TUDORET*

Le 7 décembre 2018 sur Demain TV (canal 31 de la TNT en IDF), le Pen club a été l'invité de Tambour Battant, l'émission d'Antoine Spire et Patrick Tudoret consacrée ce jour-là à la censure, avec nos deux animateurs ainsi qu'Emmanuel Pierrat et Sylvestre Clancier. À retrouver à l'adresse suivante :

<https://www.demain.fr/divers/tambour-battant-les-censures-quelles-limites-pour-la-liberte-dexpression/>

## **Prix Roger Caillois**

### **Maison de l'Amérique latine**

**Le 12 décembre 2018**

Le mercredi 12 décembre à la Maison de l'Amérique latine à Paris, Alain Rouquié, président de la MLA, Jean-Clarence Lambert, membre d'honneur du PEN Club français et président de l'association Les Amis de Roger Caillois et Sylvestre Clancier, président d'honneur du PEN Club français, ont remis les Prix Roger Caillois 2018 à Milton Hatoum, romancier brésilien, pour l'ensemble de son œuvre, à Philippe Lançon, écrivain et reporter français, pour *Le Lambeau* paru chez Gallimard et à Jean-Christophe Bailly pour l'ensemble de ses essais.

Le prix Roger Caillois est un prix littéraire annuel, créé en 1991 par la Société des lecteurs et Amis de Roger Caillois et la Maison de l'Amérique latine, en partenariat avec le PEN Club Français. Il récompense un auteur latino-américain et un auteur francophone. Depuis 2007 est également décerné un prix de l'essai. Sylvestre Clancier, notre président d'honneur, est l'un des membres du jury depuis une vingtaine d'années dans le cadre de ce partenariat.

Sylvestre Clancier, lors de son intervention, a qualifié « d'inclassables » et de grands « explorateurs » ces trois écrivains dont l'œuvre aurait certainement conquis Roger Caillois. Milton Hatoum, lui-même d'origine libanaise, nous plonge au cœur de l'Amazonie et de ses communautés d'origines et de cultures diverses qui s'entremêlent de façon surprenante. Jean-Christophe Bailly, l'auteur extrêmement créatif d'une œuvre an large spectre, plus de soixante-dix publications allant des essais sur la littérature, la peinture, la photographie, les récits, le théâtre, la poésie, les préfaces de catalogues, nous subjugué par la profondeur et la qualité de ses réflexions et de ses analyses. Quant à ce chef-d'œuvre de lucidité et d'humilité, d'humanité et de fraternité qu'est *Le Lambeau* de Philippe Lançon, Sylvestre Clancier qui était un ami de Bernard Maris tué aux côtés de Philippe Lançon, grièvement blessé, lors de l'attentat du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo, a invité le public qui n'aurait pas encore lu ce livre admirable à le faire, le tenant pour un des livres absolument incontournables de notre siècle, comme l'ont été au siècle précédent ceux de Robert Antelme, Charlotte Delbo et Jorge Semprun. Il a qualifié *Le Lambeau* de « voyage au bout de la vie » interrogeant la mort au bout de la vie, mais aussi la vie après la mort.

Voici l'annonce officielle de ces Prix Roger Caillois 2018 :

Milton Hatoum : Prix de littérature latino-américaine

Né en 1952 à Manaus dans une famille libanaise, Milton Hatoum a enseigné la littérature à Berkeley, en Californie, puis à l'université fédérale de l'Amazonas, et traduit vers le portugais Gustave Flaubert, Marcel Schwob et Edward W. Said. Il est l'auteur de quatre romans (dont les trois premiers ont été récompensés au Brésil par le prestigieux prix Jabuti) : *Récit d'un certain Orient* (Seuil, 1993), *Deux frères* (Seuil, 2003), et chez Actes Sud *Cendres d'Amazonie* (2008), *Orphelins de l'Eldorado* (2010) et *La ville au milieu des eaux* (2018). Son œuvre est publiée dans une douzaine de langues.

Philippe Lançon : Prix de littérature française

Né en 1963, Philippe Lançon est journaliste au quotidien Libération, chroniqueur et critique littéraire, avec une passion particulière pour la littérature latino-américaine sur laquelle il a beaucoup écrit. Il est également chroniqueur pour l'hebdomadaire Charlie Hebdo et à partir de fin 2014 devient un membre de la tribune « théâtre » du Masque et la Plume sur France Inter. Son premier livre *Je ne sais pas écrire et je suis un innocent* est paru sous le pseudonyme de Gabriel Lindero (Calmann Lévy, 2004).

Il est également l'auteur de *Les Îles* (Jean-Claude Lattès, 2011), *L'élan* (Gallimard, 2013). En 2018, il publie *Le Lambeau* (Gallimard) pour lequel il vient de recevoir le Prix Femina 2018 et le prix spécial Renaudot 2018.

Jean-Christophe Bailly : Prix de l'essai

Jean-Christophe Bailly est né en 1949 à Paris. Il est un auteur à la croisée de l'histoire, de l'histoire de l'art, du théâtre de la philosophie et de la poésie. Il a notamment publié *Le versant animal* (Bayard, 2007), *L'Atelier infini* (Hazan, 2007), *L'Instant et son ombre* (Seuil, 2008), *Le Dépaysement* (Seuil, 2011) pour lequel il a reçu le prix Décembre, ainsi que *Le Parti pris des animaux* et *La Phrase urbaine* (Seuil, 2013), *Le puits des Oiseaux* (Seuil, 2016). Il a publié au Seuil en 2018 dans la collection Fictions et Cie *Un arbre en mai* et, plus récemment, *Saisir. Quatre aventures galloises*.

Le jury a également été sensible au travail de traduction du livre *Ni partir ni rester* de Julián Fuks (Grasset) par Marine Duval ainsi qu'à la traduction française par Laetitia Boussard et Benoît Santini de l'anthologie (poésie et prose) *De désolation en tendresse* de Gabriela Mistral (Caractères).

## PRÉCÉDENTS LAURÉATS du PRIX ROGER CAILLOIS depuis sa création en 1991

### Littérature latino-américaine

César Aira (2014) Homero Aridjis (1997) Silvia Baron Supervielle (2013) Adolfo Bioy Casares (1995) Roberto Bolaño (2009) Chico Buarque (2016) Elsa Cross (2010) Haroldo de Campos (1999) José Donoso (1991) Rodrigo Fresán (2017) Carlos Fuentes (2003) Eduardo Halfon (2015) Alberto Manguel (2004) Leonardo Padura (2011) Alan Pauls (2007) Ricardo Piglia (2008) Sergio Pitol (2006) Cristina Rivera Garza (2013) Blanca Varela (2001) Mario Vargas Llosa (2002) Juan Gabriel Vásquez (2012)

### Littérature française

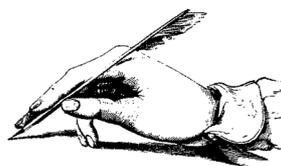
Pierre Bergounioux (2009) Jean Bottero (2003) Michel Braudeau (2004) François Cheng (2000) Éric Chevillard (2007) Marcel Cohen (2013) Régis Debray (2016) Patrick Deville (2017) Christian Garcin (2012) Pierre Gascar (1994) Edouard Glissant (1991) Roger Grenier (2008) Jean-Paul Iommi-Amunatégui (2015) Alain Jouffroy (1999) Gilles Lapouge (1996) Jean-Marie Le Sidaner (1992) Gérard Macé (2002) François Maspero (2010) Pierre Pachet (2011) Chantal Thomas (2014) Michel Waldberg (2001) Kenneth White (1998)

### Catégorie Essais

Jean-François Billeter (2017) Régis Boyer (2013) Alain Corbin (2016) Jean-Paul Demoule (2015) Jean-Pierre Dupuy (2011) Serge Gruzinski (2008) Jean-Yves Jouannais (2014) Maurice Olender (2007) Michel Pastoreau (2012) Jacqueline Risset (2010) Paul Veyne (2009)

### Prix de la Traduction (nouvelle mention)

Jacques Ancet (2016)



# Grand Prix de la critique littéraire

**Le 13 décembre 2018**



En partenariat avec La Brasserie Lipp

**Sylvestre CLANCIER,**  
Président d'honneur du P.E.N. Club Français

**Emmanuel PIERRAT,**  
Président du P.E.N Club Français

**Joël SCHMIDT,**  
Président du Grand Prix de la Critique littéraire  
ainsi que les membres du Jury  
Jean BLOT, Sylvestre CLANCIER, Jean-Luc DESPAX, Cécile GUILBERT,  
Jean-Claude LAMY, Daniel LEUWERS, Jean ORIZET, Laurence PATON,  
Antoine SPIRE, Patrick TUDORET

vous invitent à rencontrer  
**Patrick MIMOUNI,**  
lauréat du Grand Prix de la Critique littéraire 2018 pour son essai  
*Les mémoires maudites: Juifs et homosexuels dans l'œuvre et la vie de  
Marcel Proust* (ed. Grasset).

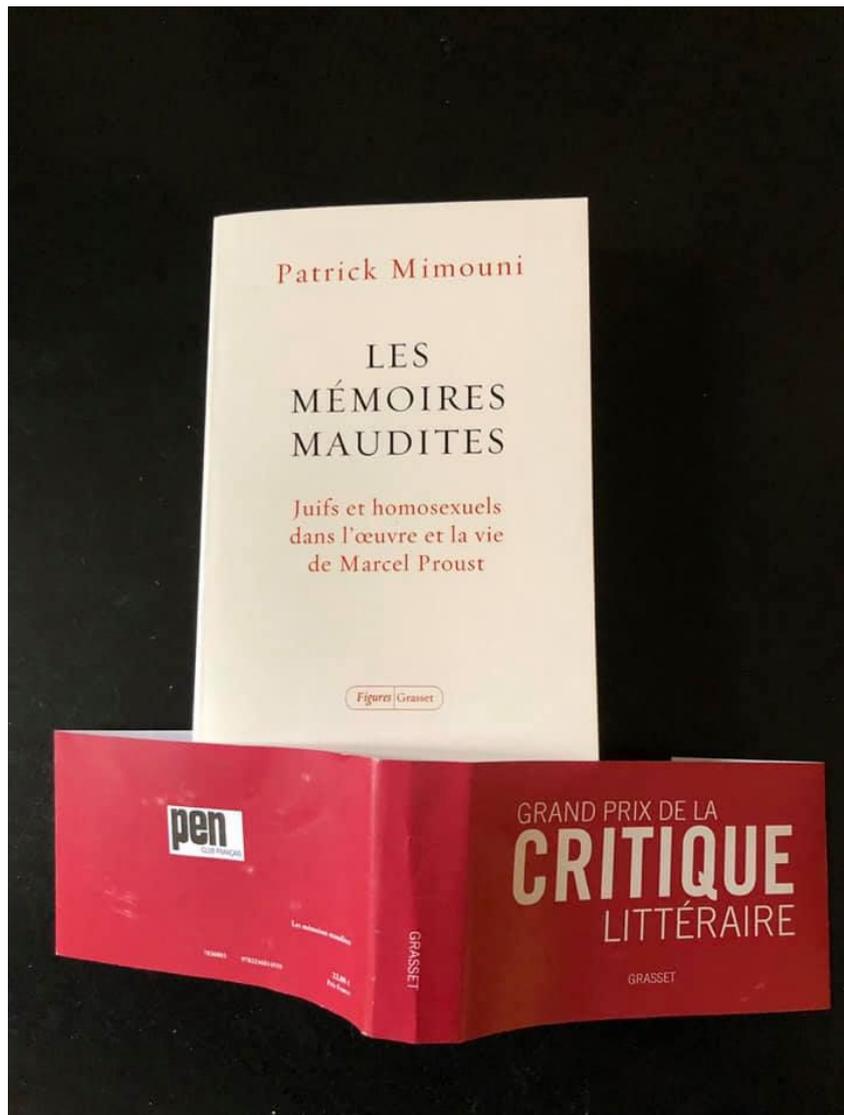
**Jeudi 13 décembre 2018 à 17 heures précises  
à la Brasserie Lipp, 151 boulevard St Germain, 75006 Paris**

À cette occasion, les nouveaux membres du P.E.N. Club seront accueillis par le  
Président et les membres du Comité du P.E.N. Club Français.

Réservation indispensable : laurencepaton@orange.fr

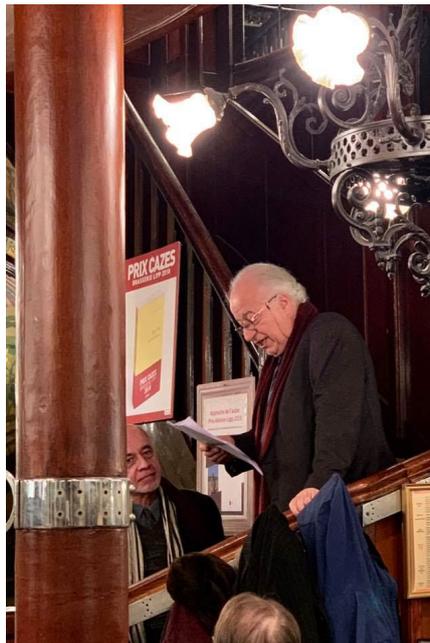
P.E.N Club Français  
L'un des Centres du PEN International  
Organisation mondiale d'écrivains accréditée auprès de l'UNESCO  
www.penclub.fr / Twitter : @PenFrancais

Lisez et offrez le passionnant essai de Patrick Mimouni,  
« Les Mémoires maudites : juifs et homosexuels dans l'œuvre et la  
vie de Marcel Proust » (Grasset),  
à qui le Pen Club Français a décerné, à la brasserie Lipp,  
le Grand Prix de la critique littéraire !





*Emmanuel Pierrat, Antoine Spire et Sylvestre Clancier devant un public nombreux dans la Brasserie Lipp*



*Antoine SPIRE*

## Assemblée générale du PEN Club français

**Le 13 décembre 2018**

L'Assemblée générale du PEN club français approuve mon rapport moral de Président et le rapport financier présenté par Colette Klein.  
Vive la littérature et vive la liberté d'expression !

*Emmanuel PIERRAT*



*Emmanuel Pierrat et Sylvestre Clancier*





*Pendant l'Assemblée générale*



# PRÉSENCE DU PEN CLUB EN PROVINCE

## Lancement du N° 3 de la revue

### *A Littérature-Action*

*Editions MARSA*

*Limoges le 20 décembre 2018*

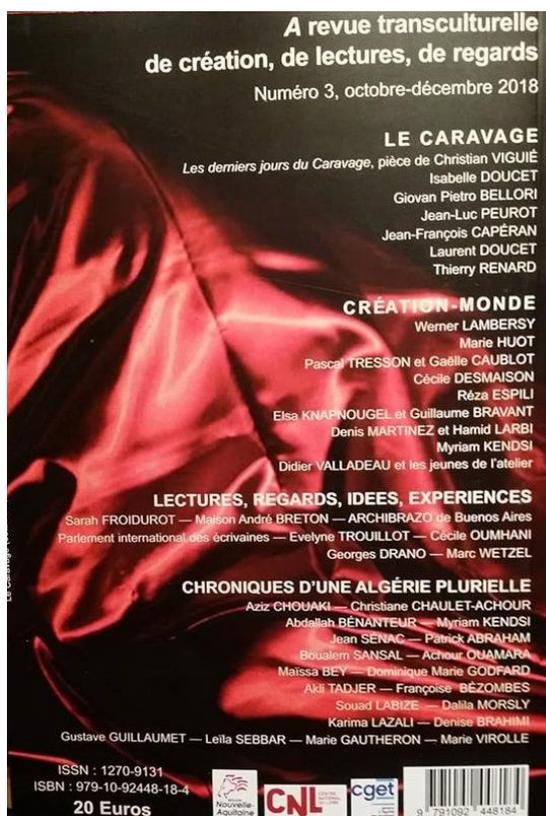
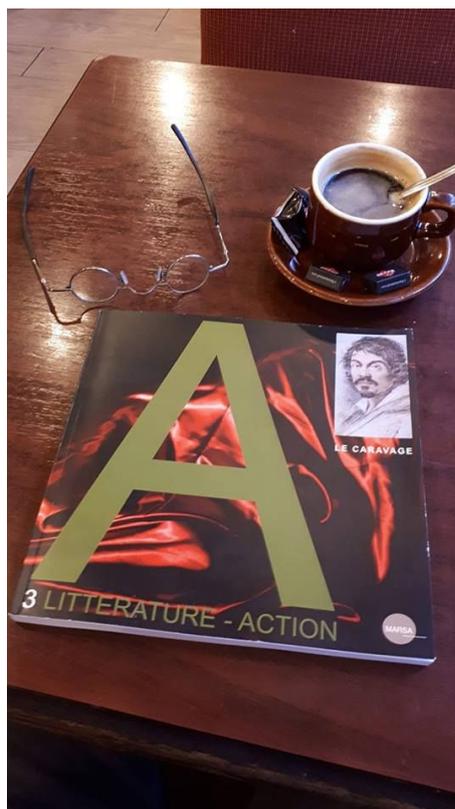


*Clément DELPÉRIÉ et Marie VIROLLE*

La revue A, avec ce n°3, fête dans la joie des amitiés fécondes et des solidarités efficaces, son premier anniversaire. Toute l'équipe salue le PEN Club pour son action en général et, en particulier, son engagement auprès de notre ami et maintenant collaborateur Adama Diané. Nous vous souhaitons à tous une année 2019 Solidaire et créative.

**Marie Virolle**

*Co-directrice de la revue*



Philippe BOURET, Vice – Président du Comité des Écrivains pour la Paix était présent à cette formidable soirée où il représentait le PEN Club français.

Limoges le 20 décembre, à la librairie "Les gens qui doutent" la salle était comble pour le lancement du N°3 de la Revue A Littérature-Action (Éditions Marsa - marsa@free.fr) Spécial dossier Le Caravage.

Superbe soirée avec la lecture-performance intégrale par trois comédiens de la pièce de Christian Viguié "Pour les oiseaux ou les fous ou les derniers jours du Caravage"



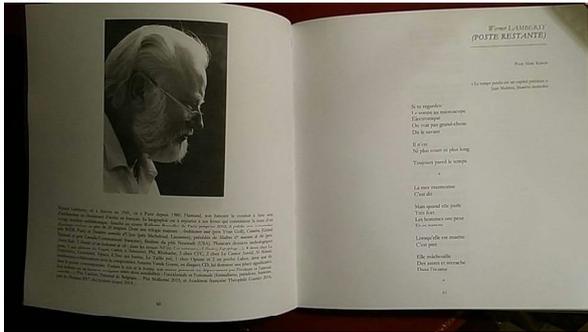
*Sur la photo, de gauche à droite :*

**En bas :** Laurent Doucet et Marie Virolle (co-directeurs de la Revue A)

**En haut :** Isabelle Doucet (qui a dirigé le dossier sur Le Caravage et offert un magnifique article "Le Caravage: la peinture ou la vie" pages 27 à 38) - votre serviteur - et Christian Viguié, écrivain, poète (Texte de sa pièce pages 7 à 26)

À noter une longue contribution de 10 pages du poète et ami Werner Lambersy (photo) avec son "Poste restante"

Lisez le sommaire (photo) et vous découvrirez une pépite à chaque page visitez le site [www.revue-a.fr](http://www.revue-a.fr)



ENCORE UN OLN !  
Festival permanent

**Clément DELPÉRIÉ  
Philippe LABONNE  
Yann KARAQUILLO**  
lisent...

**Christian VIGUÏÉ**  
Pour les oiseaux ou les fous  
ou les derniers jours du Caravage

**JEUDI** La revue A  
**20 DÉC.**  
**20H00**

**CURDE VERTE** & **LES GENS QUI DOUTENT**  
LIBRAIRIE CAFÉ GALERIE

\* OBJET LITTÉRAIRE NON IDENTIFIÉ

*La presse en a parlé...*

LE POPULAIRE DU CENTRE MARDI 25 DECEMBRE 2018 9

**PARUTION DE « A - LITTÉRATURE/ACTION »**

**NUMÉRO 3. Imaginaires...** Le troisième numéro de la revue transculturelle « A - Littérature/Action », publiée à Limoges et qui existe depuis un an, est paru. Son objectif est de « faire fusionner, se croiser, infuser les imaginaires de la planète », précise Marie Virolle, directrice éditoriale de la revue. Ce numéro est largement dédié au Caravage, avec notamment des extraits de *Michelangelo da Caravaggio* de Giovan Pietro Bellori, archéologue, conservateur des antiquités de Rome, historien, critique d'art et biographe italien du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais la revue n'en demeure pas moins solidement ancrée sur le territoire, avec des hommages plus locaux à l'œuvre du Caravage, des textes d'auteurs régionaux comme Christian Viguié, Jean-Luc Peurot, Laurent et Isabelle Doucet ; on y retrouve également un dossier sur l'Algérie et sur Gustave Guillaume. La soirée de parution officielle du numéro a été accompagnée de la mise en voix, sous la direction de Yann Karaquillo, de la pièce de Christian Viguié *Les derniers jours du Caravage*, avec Clément Delpérié et Philippe Labonne. Pour le prochain numéro, la rédaction prépare un dossier sur un grand homme disparu l'année dernière, Armand Gatti, homme de théâtre, écrivain, journaliste, metteur en scène, et bien plus encore... La revue est disponible à Limoges à Anecdotes, Page & Plume et aux Gens qui doutent, et sur le site : <http://www.revue-a.fr>

# LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

## La liberté d'expression à l'épreuve du monde

**Le 10 janvier 2019**

Venez nombreux, le 10 janvier, quatre ans après les attentats (notamment contre Charlie Hebdo), participer, au nouveau siège du PEN club français, à nos travaux sur la liberté d'expression en France et en apprendre plus sur le sort des écrivains Ouïghours en Chine





**Emmanuel PIERRAT,**  
Président du P.E.N. Club Français

**Andreas BECKER,**  
Président du Comité des Écrivains en Danger

vous invitent à un après-midi de réflexion

**La Liberté d'Expression à l'Épreuve du Monde**

Cet événement s'inscrit dans la journée de commémoration des attentats du 10 janvier 2015 contre une policière municipale, une supérette casher et Charlie Hebdo.

**14h Conférence**  
**La Situation des Écrivains Ouïghours**  
Dilnur REYHAN  
Enseignante à Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

**15h Table Ronde**  
**Nouvelles Morales - Nouvelles Censures**  
Delphine Chaume – Journaliste, Productrice - France 2  
Jean-Michel Delambre – Dessinateur - Le Canard Enchaîné  
Camille Noé Marcoux, Écrivain  
Emmanuel Pierrat, Avocat

**Animation : Andreas Becker**

**Mardi 10 janvier 2019 14h**

**PEN-Club Français**  
99, rue Olivier de Serres  
75015 Paris

*P.E.N. Club Français*  
*L'un des Centres du PEN International*  
*Organisation mondiale d'écrivains accréditée auprès de l'UNESCO*  
[www.penclub.fr](http://www.penclub.fr) / Twitter : @PenFrancais

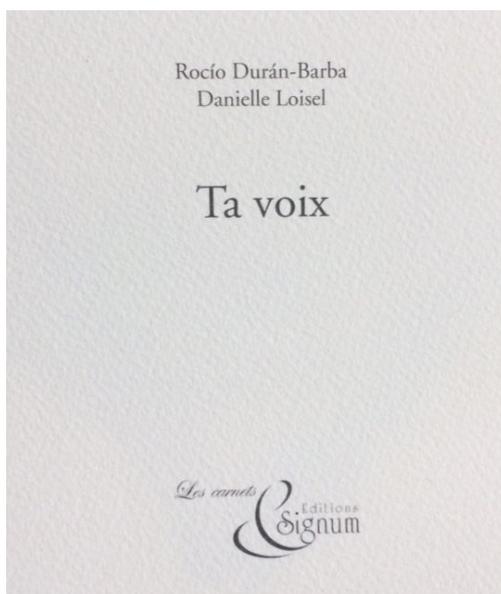
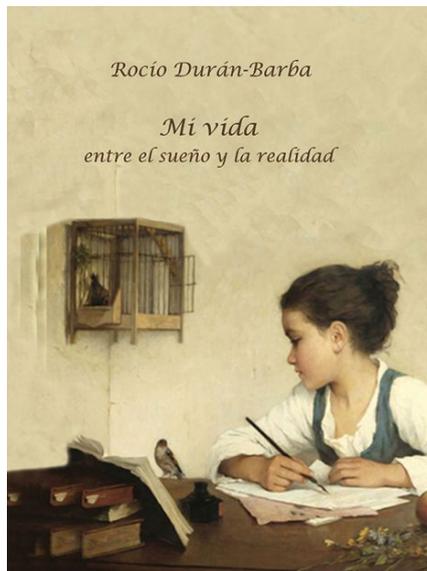
## Les publications des membres du PEN Club

### Rocío DURAN-BARBA

*Mi vida, entre el sueño y la realidad,*

Ed. Allpamanda.

Création poétique (espagnol).

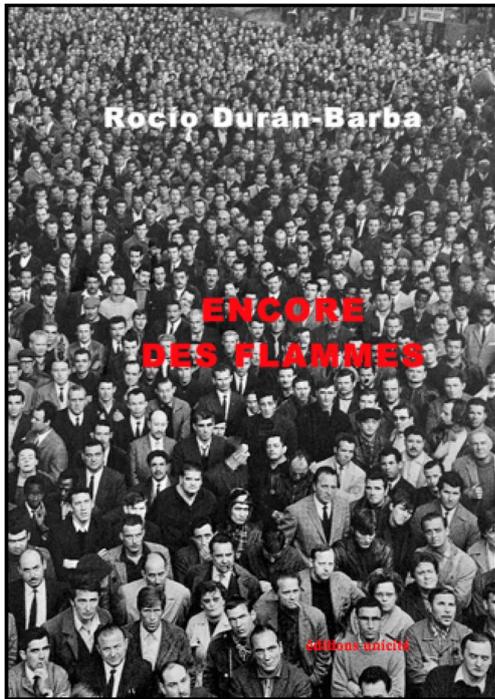


*Ta voix*, Ed Signum.

Livre d'artiste avec Danielle Loisel

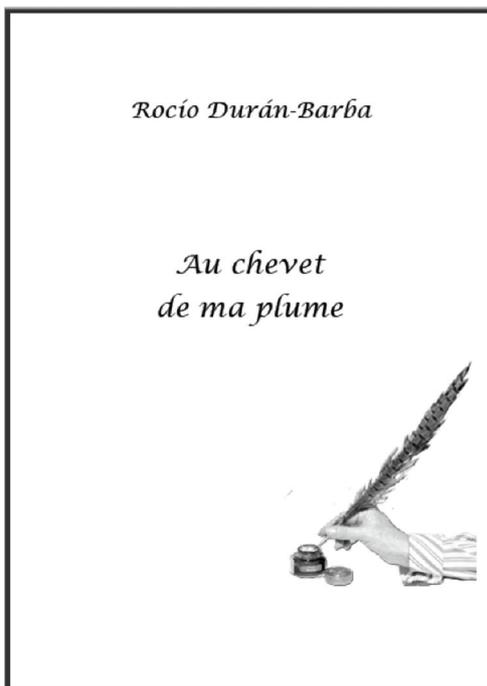
*Encore des Flammes*, Ed Unicité.

Essai sur les révoltes et révolutions dans le monde au cours du XXème siècle.



*Au chevet de ma plume*, Ed. Allpamanda.

Ode à la langue française.



*Regards croisés en France*, Ed. Allpamanda.

Une rencontre entre 15 poètes et 15 peintres, autour du thème : « le langage de la terre ».

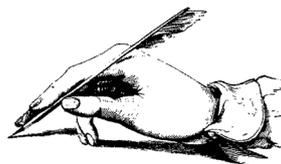
*Rocío Durán-Barba*

*Regards croisés  
en France*



Les livres sont disponibles auprès des éditeurs.

Pour les éditions Allpamanda, merci de contacter : [rocioduranbarba@gmail.com](mailto:rocioduranbarba@gmail.com)



## **UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE PROMETTEUSE**

### **Programmation provisoire du PEN Club français pour l'année 2019**

#### **Janvier 2019**

- 10 janvier à 14h30, après-midi de réflexion : La liberté d'expression à l'épreuve du monde.

#### **Février 2019**

- le 4 février, de 19h00 à 22h00, TF1 : Le PEN Club français participe, dans le cadre de son partenariat avec Respect Zone, à La nuit du respect en ligne. Soirée du manifeste contre les cyber-violences.
- le 14 février à 18h00, d'une Soirée littéraire autour d'Alain Pizerra.

#### **Mars 2019**

- le 2 mars : Le PEN Club participe à l'Atlantide – Festival des littératures à Nantes.
- le 8 mars à 18h30 : Femmes de parole(s), soirée organisée au PEN Club à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.
- du 15 au 18 mars : Le PEN Club participe au Salon du Livre de Paris.
- le 25 mars à 18h00, de la rencontre : Les poètes de la Méditerranée et au-delà – L'ailleurs est ici.
- le 27 mars : Soirée consacrée au théâtre hispanophone à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre.

#### **Avril 2019**

- du 3 au 6 avril : Le PEN Club participe au Congrès international à Bled.
- le 17 avril à 18h00, soirée autour de Suzanne Dracius.

#### **Mai 2019**

- du 30 avril au 2 mai : Le PEN Club français participe aux 5èmes Assises de l'édition du Salon du livre de Genève.
- du 15 au 22 mai : Le PEN Club participe au Festival Quartier du livre à Paris
- le 16 mai à 14h30 : à la Maison de l'Europe, demi-journée consacrée aux langues minoritaires

- Le PEN Club participe à la Saison France-Roumanie à Bucarest

### **Juin 2019**

- du 5 au 9 juin : Le PEN Club participe au Marché de la Poésie
- le 18 juin à 14h30 : demi-journée consacrée à la francophonie et au lancement de la Fédération des centres PEN francophones
- Le PEN Club participe aux rencontres consacrées par le PEN International au plurilinguisme et à la création
- Le PEN Club participe aux Journées consacrées par le PEN Suisse romande à la romanité et à la Journée consacrée à la Fédération des centres PEN francophones (Martigny, Suisse)
- Le PEN Club participe à la manifestation Poésie Jour & Nuit au Château de Vicq-sur-Breuilh

### **Septembre 2019**

- le 10 septembre à 18h00 : Hommage à Georges-Emmanuel Clancier (qui devrait se tenir dans les locaux de la SCAM).
- du 15 au 30 septembre : Congrès du PEN International.

### **Octobre 2019**

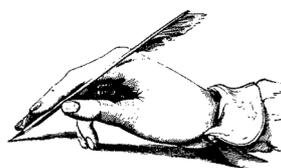
- le 16 octobre à 18h00 : Soirée autour du théâtre hispanophone à la Maison de l'Amérique latine.

### **Novembre 2019**

- le 15 novembre à 14h30, demi-journée consacrée aux écrivains persécutés dans le monde à l'occasion de la Journée mondiale des écrivains en prison.
- du 15 au 17 novembre : Le PEN Club français participe au Salon du livre du Touquet
- Le PEN Club participe au Salon de la revue

### **Décembre 2019**

- le 12 décembre à 15h00 : AG du PEN Club
- date à définir : Remise du Grand Prix de la Critique



## Informations diverses

### Un communiqué de la S.G.D.L.

Désormais tous les auteurs peuvent bénéficier de revenus accessoires rémunérés en droit d'auteur



Conséquence de la réforme sociale supprimant la distinction entre affiliés et assujettis à l'AGESSA, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 les revenus accessoires rémunérés en droits d'auteur ne sont plus réservés aux seuls affiliés à l'AGESSA mais ouverts à tous les artistes auteurs.

Deux conditions doivent toutefois être respectées : les revenus accessoires ne doivent pas dépasser un plafond de 7 222 € et ne pas représenter plus de 50% de la totalité des revenus artistiques.

Les activités prises en compte sont les suivantes :

- Rencontres publiques et débats en lien direct avec l'œuvre de l'auteur.
- Ateliers artistiques ou ateliers d'écriture, limités à 3 ateliers par an (un atelier correspondant à 5 séances d'une journée maximum).
- Ateliers artistiques réalisés par des auteurs auprès d'établissements publics ou privés, ou organisés par des associations dans la limite de 5 ateliers par an (1 atelier = 5 séances d'une journée maximum).

Ces activités doivent être exercées de manière indépendante, ponctuelle et sans lien de subordination caractérisant le salariat.

Les activités relevant de la formation professionnelle n'entrent pas dans le cadre des revenus accessoires.

Les rémunérations au titre des revenus accessoires doivent être indiquées sur la déclaration annuelle de l'artiste auteur.

La S.G.D.L. qui milite depuis de nombreuses années pour que les auteurs puissent bénéficier de l'élargissement de leur rémunération en droit d'auteur pour toute activité liée à leur création se réjouit de cette décision portée par le décret du 19 décembre 2018.

La fiche pratique des activités accessoires est consultable sur le site de la S.G.D.L. :  
<https://www.sgdl.org>

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à consulter leurs services :  
François Nacfer – [sgdlformation@sgdl.org](mailto:sgdlformation@sgdl.org) (<mailto:sgdlformation@sgdl.org>)  
Tél : 01 53 10 12 18.

\* \* \* \* \*